UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Opinions des élèves du cycle supérieur des lycées sous convention catholique à régime d'internat sur leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique : enquête menée au LNDJ et de Ruyigi au LSJ de Rusengo

Nyawenda, Godelième; Sous la direction du : Professeur Gabriel Vyuzura

2017-07
UB, FPSE
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2186

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION

OPINIONS DES ELEVES DU CYCLE SUPERIEUR DES LYCEES SOUS CONVENTION CATHOLIQUE A REGIME D'INTERNAT SUR LEURS CONDITIONS DE VIE PSYCHOSOCIALE ET PEDAGOGIQUE

Enquête menée au LNDJ de RUYIGI et au LSJ de RUSENGO

Par

Godelième NYAWENDA

Sous la direction du :

Professeur Gabriel VYUZURA

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du Grade de Licenciée en **Sciences de l'Education**

Bujumbura, Juillet 2017

DEDICACE

A notre regretté père

A notre chère mère pour votre affection et votre éducation

A nos chers frères et sœurs

A tous nos amis

Nous dédions ce mémoire

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, l'honneur nous échoit de remercier sincèrement certaines personnes dont la contribution à son aboutissement a été inestimable.

Nous pensons plus particulièrement au Professeur Gabriel VYUZURA qui a accepté de nous accorder son entière disponibilité en dirigeant ce travail mais aussi au Feu Professeur Protais SIBOMANA qui nous avait guidés durant les premiers temps de ce travail.

Nos remerciements vont également à tous nos éducateurs depuis l'Ecole Primaire jus qu'à l'Université, qui nous ont inculqué une formation tant humaine que scientifique.
Nos sentiments de remerciement s'adressent également à tous nos enquêtés qui nous ont réservé leur temps en nous livrant des informations utiles pour ce travail.

Enfin, à toute personne qui, de près ou de loin, directement ou indirectement a contribué à la réalisation de ce travail, nous disons « merci ».

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

A/A : Année Académique

AR : Appartenance Religieuse

A /S : Année Scolaire

BNEC : Bureau Nationale d'Education Catholique

BOB : Bulletin Officiel du Burundi

dl : Degré de liberté

DPE : Direction Provinciale de l'Enseignement

EA : Ecole d'Appartenance

EC : Elève Catholique

ENC : Elève Non Catholique

ESF : Expansion Scientifique Française

EUB : Edition de l'Université de Bruxelles

Fe : Fréquence Théorique

Fo : Fréquence Observée

FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

LNDJR : Lycée Notre Dame De la Joie de RUYIGI

LSJR : Lycée Saint Joseph de RUSENGO

MAC : Mouvement d'Action Catholique

MEPS : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire

MINEDUC : Ministère de l Education Nationale

Op. cit : Opere Citato (Ouvrage déjà cité)

PUF : Presses Universitaires de France

RPP : Régie des Productions Pédagogiques

UB : Université du Burundi

RESUME

Dans le souci d'appuyer le gouvernement dans l'action éducative des enfants au Burundi, différentes confessions religieuses dont l'église catholique a créé des écoles dans tout le pays. Celles-ci sont appréciées différemment par les gens, les uns disent que les élèves étudiant dans de telles écoles y mènent une vie aisée tandis que d'autres nient l'affirmation de ces derniers. C'est pour cette raison que nous avons eu l'idée d'explorer les opinions des élèves internes du cycle supérieur desdites écoles sur leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique.

Notre première hypothèse opérationnelle qui cherchait à vérifier si les élèves anciens plus que les nouveaux auraient des opinions négatives face à leurs conditions de vie pédagogique dans les lycées sous convention catholique à régime d 'internat a été nuancée.

La deuxième qui cherchait à vérifier si les élèves catholiques plus que les non-catholiques apprécieraient positivement leurs conditions de vie psychosociale dans les lycées sous convention catholique à régime d'internat a été infirmée.

Enfin, la dernière hypothèse opérationnelle qui cherchait à vérifier si les élèves des lycées sous convention catholique à caractère non mixte plus que ceux des lycées à caractère mixte apprécieraient négativement leurs conditions de vie psychosociale dans les dites écoles a été confirmée. Ainsi, notre hypothèse générale qui cherchait à vérifier si les élèves internes du cycle supérieur des lycées sous convention catholique apprécieraient négativement leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique a été nuancée du fait que certains élèves apprécient négativement ces conditions au moment où d'autres les apprécient positivement.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE i
REMERCIEMENTS ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS iii
RESUME iv
TABLE DES MATIERES v
0. INTRODUCTION GENERALE 1
0.1. Motivation du choix du sujet 3
0.2. Délimitation du sujet 3
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE 6
CHAPITRE I : ELUCIDATION DES TERMES CLES 7
1.1. Ecole 7
1. 2. Ecoles sous convention 7
1. 3. Opinion 8
1.4. Internat 8
1. 5. Conditions de vie 9
1. 6. Liberté 9
1. 7. Autorité 10
CHAPITRE II: QUELQUES CONSIDERATIONS SUR L'INTERNAT SCOLAIRE .. 11
2.1. Origine de l'internat Scolaire 11
2.2. Gestion d'un établissement Scolaire à internat 11
2.3. Les partenaires de gestion d'une école à Internat et leurs différentes attributions 13
2.3.1. Le Directeur d'école 13
2.3.2. Le Préfet des études ou le Directeur technique 14
2.3.3. Le Préfet de discipline (Directeur d'internat) 14
2.3.4. L'économe 15
2. 4 : Les types de commandement et leur impact sur la vie de l'école 15
2. 4.1. Le commandement autoritaire ou autocratique 16
2.4.2. Le commandement démocratique ou participatif 17
2.4 3. Le commandement laisser-faire 19
2. 4.4. Impact du type de commandement sur la vie de l'école 20
CHAPITRE III: LES ECOLES SOUS CONVENTION AU BURUNDI 23
3.1. Considérations sur l'enseignement dans les écoles sous convention 23

3.1.1. Catégorisation des écoles sous convention 23
3.1.1.1. La convention scolaire catholique 23
3.1.1.2. Les conventions scolaires protestantes 24
3.1.1.3. L'Islam et la scolarisation au Burundi 25
3.2. L'organisation des écoles sous convention Catholique 26
3.2.1. L'organisation administrative 26
3.2.2. L'organisation Pédagogique 26
3.2.3. Les personnels des écoles sous convention Catholique 27
3.3. Les difficultés psychosociales et pédagogiques éprouvées par l'élève interne dans l'adaptation à l'internat 28
3.3.1. Les difficultés psychosociales 28
3.3.2. Les difficultés pédagogiques 31
CHAPITRE IV: PROBLEMATIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE 33
4.1. Problématique de la recherche 33
4.2 .Hypothèses de recherche 36
4.2.1 Hypothèse générale 36
4.2.2 Hypothèses opérationnelles 36
4.2.3. Variables de recherche 37
4.2.3.1. L'Ancienneté 37
4.2.3.2. Appartenance religieuse 37
4.2.3.3. Ecole d'appartenance 37
4.3. Démarche méthodologique 38
4.3.1. Méthode de recherche 38
4.3.2. Technique de recherche : Enquête par le Questionnaire écrit 38
4.3.3. Terrain et Population d'enquête 39
4.3.4. Echantillonnage 40
4.3.5. Déroulement de la recherche 42
4.3.5.1. La pré-enquête 42
4.3.5.2. L'enquête 43
4.3.6 .Procédé de traitement des données 43
4.3.7 .Difficultés rencontrées 44

DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE.... 46

CHAPITRE V : LE SYSTEME D'ENCANDREMENT TEL QU'APPRECIE PAR LES ELEVES 47

5.1. Appréciation générale du système d'encadrement 47

5.2. Appréciation du règlement d 'ordre intérieur et son applicabilité 57

5.3. Appréciation de l'agencement de l'horaire hebdomadaire des activités par les élèves ... 66

CHAPITRE VI : L'IMAGE DE L'ECOLE SOUS CONVENTION CATHOLIQUE A REGIME D'INTERNAT CHEZ LES ELEVES 72

6.1. Appréciation générale de l'école sous convention 72

6.2. L'ambiance vécue par les élèves internes 79

6.3. Le style de commandement adopté par les éducateurs à l'internat 85

6.4. Les propositions des élèves pour que la vie à l 'internat soit meilleure 89

CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS 91

BIBLIOGRAPHIE 93

ANNEXES 96

0. INTRODUCTION GENERALE

L'éducation des enfants a été, est et restera d'ailleurs une Question préoccupante dans tous les pays du monde, dans la mesure où pour qu'il y ait d'évolution et de civilisation possible, il doit y avoir en premier lieu une éducation adéquate. Ainsi, dans le même ordre d'idées, KI-ZERBO (1990, p.16) souligne que *« l'éducation, c'est le logiciel de l'ordinateur central qui programme l'avenir des sociétés.»* Cela témoigne alors que l'éducation a une importance capitale dans toute société .Ce même auteur continue en disant qu' *«Une société qui renonce à prendre en charge sa jeunesse et à la doter des outils d'une promotion optimale, enterre son propre avenir .C'est une société suicidaire.»* On comprend alors que pour qu'un pays se développe économiquement il doit commencer par développer son système éducatif.

En effet, personne n'ignore que l'éducation des enfants dépend des caractéristiques de ceux qui interviennent dans cette action noble et parmi eux figurent les éducateurs-enseignants, les parents, la famille, l'école ou le pays en général. Comme l'éducation est une Question préoccupante, c'est d'abord en famille parentale où se donne la première éducation, au vrai sens du terme et où s'acquièrent les premières « qualités du caractère », l'école n'intervenant qu'en second lieu.

Nonobstant ,dès la naissance ,les parents guident les premiers pas de l'enfant ,essaient de le corriger quand il a mal fait et de l'encourager s'il a bien fait ,lui montrent ce qui est permis et ce qui ne l'est pas .Ceci joue dans la formation et le renforcement de la personnalité de l'enfant. En plus de la famille ,l'école doit être aussi considérée comme une « autre »famille pour l'enfant ,avant d'être prise comme un lieu de rencontre des enfants .Donc ,quand l'enfant arrive à l'école ,l'action des parents est complétée par les enseignants et s'il va à l'école secondaire à régime d'internat, cette dernière remplace presque totalement la famille ,surtout quand il s'agit d'un élève interne.

A l'internat, il y a un règlement à suivre, même en dehors des heures de cours. De plus, les élèves internes sont obligés de se soumettre à une certaine discipline et bien entendu, ceux qui ne s'y conforment pas sont punis. A ce sujet, NIYONKURU (1979, p.26), nous dit que *« la vie en commun des jeunes adolescents à l'internat et l'effectif toujours croissant des élèves posent un problème d'ordre et de discipline dans ces communautés de jeunes .Pour résoudre ce problème, la solution à laquelle on pense spontanément est d'imposer cet ordre par une discipline stricte et des sanctions pour toute infraction.»*

En outre, à l'internat, l'élève y arrive en quittant l'atmosphère familiale moins contraignante et il se retrouve dans un système très organisé , avec des règles communes très contraignantes .Il est obligé de lutter pour avoir une place dans cette institution .Mais , le problème qui est souvent observé est que, quels que soient l'âge ,le niveau ,... ,les élèves sont traités de la même manière. L'école ne doit donc pas être un centre d'instruction, mais bien plus un foyer d'éducation, une communauté humaine favorisant l'apprentissage du savoir-faire, du savoir-être et du savoir-vivre. L'éducation moderne est basée sur la pédagogie et sur la psychologie relativement aux bénéficiaires. Cela montre que des institutions scolaires publiques ou privées sont mises en place pour promouvoir l'éducation des jeunes de la nation. Mais quelques reproches sont formulées à l 'endroit de la plupart de ces écoles. A titre d'exemple nous citerons le manque d'enseignants qualifiés et suffisants, insuffisance des locaux et d'autres matériels didactiques, etc. Malgré ces quelques reproches, quelques constatations empiriques font état que l'Eglise Catholique offre un enseignement de qualité dans les écoles qu'elle gère.

En effet, les lycées sous convention catholique qui nous intéressent le plus accueillent des élèves de croyances différentes ,de goûts différents ,d'âges et d'origine différents ,de préférences et de perceptions du bien-être différents ,ce qui n'est pas une chose facile. Néanmoins, après avoir discuté avec certaines personnes ayant étudié dans de telles écoles à propos de l'appréciation des lycées sous convention catholique, surtout à régime d'internat, nous avons tiré la conclusion que ces lycées ont une double connotation de la part de ces personnes. D'un côté, certaines disent que les élèves étudiant dans les lycées sous convention catholique y mènent une vie aisée, et celles qui affirment le contraire de l'autre côté. De là, une idée est venue dans notre tête, est-ce que cette affirmation est réellement exacte ?

D'où notre travail intitulé « ***opinions des élèves du cycle supérieur des lycées sous convention catholique à régime d'internat sur leurs conditions de vie psychosociale et pédagogiques***

Ainsi, notre travail de recherche consiste alors à découvrir les opinions des élèves fréquentant de tels écoles, et d'ailleurs, ce sont eux qui sont supposés nous donner des informations fiables. Notre travail comporte deux parties : la première partie est consacrée au cadre théorique et méthodologique, la seconde est consacré à la présentation, analyse des donnés et interprétation des résultats de l'enquête

0.1. Motivation du choix du sujet

Le choix de ce sujet de travail émane de l'expérience que nous avons vécue dans une école sous convention ,des causeries avec nos amis ayant fréquenté les écoles sous convention catholique mais aussi d'une curiosité scientifique ,pour percer le mystère de cette famille ,apparemment restreinte, mais complexe qu'est l'école sous convention catholique à régime d'internat.

En effet, notre vie dans une école sous convention catholique était dominée par autant de grognements portant surtout sur la manière dont nous étions entretenus, du fait que nous n'avions pas assez de liberté .Nous étions contraints de faire ce que nous ne voulions pas. Donc, ne pas nous laisser libres était allé à l' encontre de la signification du mot « liberté » donné par EMONET (1966, p.117) .Selon cet auteur, « *le mot « liberté » s'emploie souvent pour désigner l'absence de contrainte extérieure.»*

En outre ,ces grognements s'observaient aussi sur le plan pédagogique ,dans la mesure où la considération du cours de religion n'était pas la même pour les élèves catholiques et ceux non catholiques .Pour ceux catholique ,échouer dans ce cours était des fois synonyme d'échouer tous les cours ,alors que ,ce cours n'était pas quelquefois tenu en considération pour les élèves non catholiques .Ainsi ,cette inégalité devant ce cours nous a beaucoup frappé .D'où la décision de travailler sur le sujet tel que formulé plus haut.

0.2. Délimitation du sujet

Comme notre sujet porte sur les écoles sous convention, il importe de signaler que dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education il y a pour le moment trois mémoires déjà élaboré dans ce domaine, à savoir :

Richard KWIZERA a travaillé sur le système de gestion des écoles secondaire sous convention pentecôtistes au Burundi. Dans ce mémoire, l'auteur avait le souci de découvrir l'attitude générale des enseignants du secondaire vis-à-vis de la gestion des écoles secondaires sous convention pentecôtistes. Il a constaté que les enseignants des écoles secondaires sous convention pentecôtiste ont une appréciation relative quant au système de gestion des écoles où ils enseignent.

Vincent NTUKAMAZINA a réalisé une recherche sur la place des écoles sous convention catholiques dans le système_éducatif Burundais. Il avait le désir de découvrir les contours

matériels, et psychosociologiques de l'attitude générale des enseignants du secondaire vis-a-vis des écoles sous conventions catholiques. Il a abouti aux résultats suivants : Les enseignants du secondaire sont favorables quant à l'enseignement dans les écoles sous convention catholique car ils estiment que l'enseignement dans ces écoles se donne dans de bonnes conditions liées à leur système de gestion et d'organisation ce qui fait que les résultats de leurs élèves sont en générale meilleurs que ceux des écoles publiques.

Jean -Marie AHISHAKIYE a étudié les Points de vue des enseignants sur_la gestion pédagogique des écoles secondaires sous convention catholique du Burundi , L'auteur avait le souci de s'enquérir sur les opinions des enseignants face à la gestion pédagogique des écoles secondaires sous conventions catholique, pour découvrir leurs conditions de travails et leur encadrement pédagogique via les visites de classe et leur perfectionnement professionnel par les directions scolaires sous convention catholique de leur ressort. Il a alors constaté que les enseignants des écoles secondaires sous convention catholique sont favorables à la gestion pédagogique des établissements scolaires où ils prestent car celle-ci est renforcée par l'encadrement pédagogique via les visites de classe, le contrôle des documents pédagogiques ainsi que les moyens de perfectionnement professionnel comme les ouvrages plus récents et les films pédagogiques.

Quant à nous, nous prétendons découvrir les opinions des élèves des lycées sous convention catholique à régime d'internat sur leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique. Ainsi, du côté psychosociale, nous nous sommes penchée sur la liberté en générale des élèves dans ces écoles surtout en ce qui concerne l'appartenance religieuse des élèves, mais aussi les moments de sortie, la gestion de la circulation des élèves à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, les moments d'accueillir les visiteurs, sans oublier les moments de détente. De plus, du côté psychosocial, notre attention a porté sur la relation élèves-élèves et élèves-éducateurs, la discipline ainsi que la qualité et la quantité de la nourriture donnée aux élèves dans ces écoles.

Par contre, du coté pédagogique, nous avons porté notre attention sur la considération du cours de religion pour tous les élèves (catholiques et non catholiques), ainsi que les moments accordes aux élèves pour la révision des matières.

En effet, les lycées sous convention catholique existent dans différentes provinces du pays, mais comme nous ne sommes pas en mesure de mener notre enquête sur toutes, nous avons choisi de faire notre enquête auprès des élèves de deux lycées sous convention catholique à savoir le Lycée Notre Dame de la Joie de Ruyigi et le Lycée Saint Joseph de Rusengo, tous se trouvant dans la province de RUYIGI.

Nous avons limité notre champ d'investigation sur les deux lycées du fait qu'elles nous sont connues, aussi parce que l'une est mixte(LSJR), l'autre nom mixte (LNDJR). Les moyens matériels aussi ont une influence dans le choix de ces deux écoles.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES TERMES CLES

Dans ce chapitre il s'avère nécessaire de définir certains mots clés indispensables pour la compréhension de notre travail car le sens d'un mot varie selon la situation .Ces mots sont, entre autres l'opinion, l'école, l'école sous convention, l'internat, les conditions de vie, la liberté et l'autorité.

1.1. Ecole

Bien que l'école apparaît aujourd'hui comme une institution éducative bien structurée et organisée, elle ne l'a toujours pas été, d'où la nécessité de définir ce mot pour bien comprendre sa signification dans son acceptation moderne et qui est aussi la nôtre dans ce travail. En effet, dans l'antiquité Grecque, il n'y avait pas à proprement parler d'école comme telle. A cette époque, des personnes appelées disciples, se rassemblaient autour de leur maître et une école pouvait se former n'importe où et n'importe quand .Certains maîtres choisissaient des places publiques où ils espéraient trouver un grand public .Donc, l'école signifiait à cette époque « un courant de pensée. » Aujourd'hui, quand nous parlons de l'éducation, nous avons en vue deux institutions qui possèdent un quasi-monopole dans le domaine éducatif à savoir la famille et l'Ecole qui est la plus formalisée. Actuellement, selon LAFON (1991, p.628), l'école signifie *« (...) un établissement ou un lieu où se donne un enseignement».* Cependant, cette définition ne nous fournit pas toutes les réalités que renferme l'école.

Outre cette formation enseignante, l'école assure aussi un rôle social et éducatif que l'on ne saurait ignorer .Compte tenu de toutes les missions assignées à l'école ,nous adoptons dans ce travail la définition de l'école comme étant cette institution éducative ayant sa structure et des programmes précis et dans laquelle enseignants et apprenants sont liés par la quête du savoir dont les premiers sont supposés être dépositaires, alors que les seconds en sont bénéficiaires.

1. 2. Ecoles sous convention

Les écoles sous conventions sont des écoles publiques qui fonctionnent sous un double statut ou du moins ,sous une double identité , publique d'une part représentée par le Ministère de l'Education Nationale ,et privée d'autre part ,représentée par une confession religieuse responsable de leur gestion quotidienne. Ces écoles peuvent avoir été anciennement gérées

par l'Etat et par après ont été cédées à des confessions religieuses moyennant une certaine convention signée entre les deux parties.

Selon le Recueil des lois et règlements de l'enseignement primaire et secondaires, les écoles sous convention sont considérées comme « *des communautés de vie associant l'éducation et l'instruction dans l'idéal d'unité et de don de soi, d'amour du travail, du prochain et de la Patrie et en œuvrant en dialogue avec les parents et la société environnante».* Ces écoles sont administrées conformément à la législation de l'enseignement public et aux instructions du Ministère ayant l'éducation dans ses attributions. Ainsi, nous pouvons dire de manière simple que les écoles sous convention sont des écoles gérées quotidiennement par une confession religieuse quelconque, mais dont l'Etat intervient surtout dans la distribution de matériel scolaire, dans l'engagement et rémunération du personnel enseignant, dans l'encadrement administratif et technique.

1. 3. Opinion

Cette notion nécessite d'être définie dans la mesure où c'est grâce aux opinions exprimées par les personnes enquêtées que l'on parvient à déceler une prise de position face à un phénomène, un événement ou un fait quelconque. La notion d'opinion a été définie par plusieurs auteurs mais pour notre cas, nous avons choisi la définition de MUCCHIELLI qui dit que *« l'opinion est une manière personnelle de répondre et de prendre partie sur l'objet du débat ou sur la question considérée. »* Cette définition convient à notre recherche car nos enquêtées ont émis des jugements personnels sur leurs conditions de vie dans les écoles secondaire sous convention catholique.

Autrement dit nous voulons connaitre l'appréciation des élèves sur leurs conditions de vie, surtout psychosociale et pédagogique dans lesdites écoles.

1.4. Internat

Le séjour à l'internat est un moment de la vie de certains jeunes en dehors de leur famille et d'ailleurs l'école permet de se reposer de la famille, tout comme la famille permet de se reposer de l'école. FOULQUIE (1972, p.266) définit l'internat comme étant *« un établissement d'éducation qui reçoit des internes et un « interne » est quelqu'un qui habite dans l'établissement où il fait ses études».* Cette définition attire beaucoup notre attention,

dans la mesure où ce sont des élèves qualifiés d'internes auxquels nous avons fait recours dans notre enquête.

Quant à DELAY et LEIF (1968, p.43) il signalait « *l'internat apparait comme l'univers un peu austère et froid sans doute, mais ordonné, réglé, qui ne laisse pas se développer les mouvements d'humeur et qui apprend à ne compter que sur soi-même».* Ainsi, on comprend que l'enfant est dans un milieu extra-familial où les conditions de vie varient d'un milieu à l'autre, comme aussi l'encadrement diffère d'un milieu à l'autre .Donc, cette définition nous semble beaucoup plus intéressante. Signalons du moins que l'internat est un établissement où normalement tous les élèves qui étudient dans une école, y sont logés et nourris sans exception, mais on remarque que maintenant, il y a des élèves qui étudient là mais qui habitent en dehors de l'école.

1. 5. Conditions de vie

Le terme « condition » est utilisé comme étant la manière dont une personne vit à un moment donné. Quant « aux conditions de vie », BIROU (1975,p.30) les définit comme « *(....)l'ensemble des facteurs économique et sociaux qui caractérisent la vie de tel groupe d'hommes sur la terre, en fonction de la position géographique ,climatologique ,économique ,politique et sociale, culturelle du milieu où ils se trouvent .Les conditions de vie englobent les modes d'avoir (niveau de vie) et les modes d'être (genre de vie) ».* Nous remarquons que la notion de condition de vie englobe à la fois les facteurs tant économiques que sociaux caractérisant la manière de vivre d'une personne ou d'un groupe d'individus. Ainsi, l'homme fait tout ce qu'il peut pour améliorer sa manière de vivre. Pour notre recherche, les conditions de vie des élèves des écoles secondaires sous convention catholique à régime d'internant se définissent par leur manière de vivre dans lesdites écoles tant sur le plan psychosocial que sur le plan socio-pédagogique.

1. 6. Liberté

Nous savons que quelqu'un est « libre » s'il est capable de poser un acte volontaire, sans intervention d'une contrainte. Le petit Robert (2010, p.1090) appuie cette idée en définissant la liberté comme *« un état de ce qui ne subit pas de contrainte, possibilité, pouvoir d'agir sans contrainte.»* Donc, on comprend que la liberté exclut tout ce qui est contrainte et d'ailleurs l'action d'éduquer ne va pas à l'encontre de la liberté de l'enfant .Tout éducateur doit favoriser le climat de bonne collaboration avec les élèves et dans ce cas les élèves auront

CHAPITRE II: QUELQUES CONSIDERATIONS SUR L'INTERNAT SCOLAIRE

L'école secondaire à régime d'internat est une école où les élèves étudient en même temps qu'ils y sont logés .Ce type d'école est également par des lois et règlements qui permettent de mener à bien la marche de cette institution. L'internat constitue une sorte de famille qui transmet de bonnes attitudes et qui assure les bonnes conditions d'existence aux élèves internes. De ce point de vue, l'Internat joue un rôle bénéfique en poursuivant l'action éducative et formative du caractère.

2.1. Origine de l'internat Scolaire

Cette brève historique de l'origine de l'internat nous la tirons du cours de l'Histoire de l'éducation de Lazare NTAWURISHIRA. L'internat Scolaire coïncide avec la naissance des résidences Universitaires à Paris en premier lieu et par la suite partout dans le monde. Dès l'arrivée des missionnaires dans notre pays, le Burundi s'est doté de quelques institutions scolaires à régime d'internat et la plupart d'elles étaient dans les mains de ces premiers. Ces institutions ont pour mission de fournir aux jeunes qui les fréquentent un enseignement de qualité et une culture d'excellence. La première école secondaire à être implanté au BURUNDI était le Petit Séminaire de MUGERA créée par les Missionnaires Catholiques en 1926 et cette école était une école à régime d'Internat. Personne n'ignore que la mission de l'école est de donner à ceux qui la fréquentent une formation morale et intellectuelle de qualité.

A côté de l'église Catholique, d'autres Eglises ont ouverts de telles écoles .Il s'agit à titre d'exemple de l'internat Scolaire de MATANA qui a été la première école Secondaire d'Enseignement Pédagogique créée en 1937 par l'Eglise Protestante. L'Etat burundais a donc suivi le modèle de ces écoles, ceci dans le but de donner aux élèves une formation tant morale qu'intellectuelle, une éducation associée à l'instruction dans l'idéal d'unité, d'amour, du travail et de sa patrie, bref d'un bon citoyen.

2.2. Gestion d'un établissement Scolaire à internat

Les internats Scolaires, tels que nous les connaissons, sont gérés soit par les pouvoirs publics, soit par les communautés religieuses. Les premiers sont des Internats à encadrement laïc et ici nous comprenons que l'encadrement des élèves et l'administration de l'école en général n'ont aucune tendance religieuse ;par contre les seconds sont des internats conventionnés ,c'est-à-

dire des écoles tenues par des congrégations religieuses (Catholiques ou Protestantes).Toutefois, les pouvoirs publics ont dans ces écoles conventionnées une influence, surtout , en ce qui concerne le recrutement, la rémunération du personnel enseignant et la distribution des matériels didactiques, etc.

Donc, il y a une collaboration entre l'Etat et ces congrégations religieuses en matière d'éducation et de formation de la jeunesse. En fait, ces deux catégories d'Internats doivent être dirigées selon les règles et les principes de transparence, de dialogue et de concertation dans le but de la bonne marche de ces institutions.

Aussi, la part des élèves ne doit pas être négligée, c'est -à- dire que les élèves ne doivent pas être considérés comme de simples exécutants des ordres, sans une moindre réflexion, mais au contraire comme des personnes ayant la liberté de penser et d'expression sur les questions qui concernent leur institution. Outre cela, ça serait bafouer la liberté des élèves et surtout les mettre dans un état de frustration et même créer des conflits entre eux et les éducateurs dans cette institution. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, mieux vaut agir sous forme de suggestions que sous forme d'ordres impératifs. L'éducateur doit comprendre le besoin d'activité et de liberté de l'enfant. A force d'intervenir sans cesse pour empêcher les enfants d'agir quelques peu à leur guise, on finit par rendre l'autorité insupportable.

Signalons alors que le bonheur, le bien-être, le succès et la persistance d'une société dépendent très largement du mode d'orientation et de direction donné par les élites et les dirigeants. L'internat doit être donc un lieu d'éducation, de vie et de respect pour ses élèves .Les élèves toujours soumis à une discipline rigoureuse, sont généralement gênés de vivre sous les ordres de l'autorité jugée comme contraignante. A ce propos GLOTON (1974,P.76) dit : *«sans liberté, pas de responsabilité. L'éducation partira donc de la situation éducative (...) et la liberté deviendra un moyen de la formation. Mais le sens de responsabilité, en «enchainant la liberté », ouvra l'accès a l'autonomie, c'est-à-dire la liberté réalisée comme fin, celle d'adulte maitre de lui(...) capable de s'engager pour des travaux, des causes ou des idéaux librement choisis ou librement accepter.»*

Certains éducateurs entourent les élèves des règles et d'interdictions croyant se protéger eux-mêmes et protéger les élèves et en abusent parfois mais ils oublient qu'il y a risque de produire de simples automates, dépourvus de tout sens d'initiative et de créativité , par conséquent, en voulant tout gagner , on risque dans ce cas de tout perdre. Si l'éducateur s'emploie à surcharger l'horaire par une forte réglementation, le résultat sera une absence de

volonté de produire autre chose que ce qui est déterminé par l'éducateur. D'où la nécessité de laisser les élèves prendre les initiatives au lieu de les soumettre à des exigences parfois fatigantes et improductives. Cela est appuyé par les propos de CROS (1970, p.231) quand il dit :

« Un emploie de temps trop réglementé crée l'habitude déplorable de n'avoir aucune activité de l'esprit qui ne soit déterminé du dehors. Il en résulte une passivité incompatible avec la quête du savoir et de culture pour tous, aujourd'hui nécessaire. »

Donc en établissant la réglementation, il ne faut pas exclure la liberté d'expression des élèves comme cela se fait d'ailleurs dans d'autres communautés. La gestion et l'organisation d'établissement Scolaire sont entre les mains du chef d'établissement qui est le premier responsable. Celui-ci dépend des pouvoirs publics ou des communautés religieuses, selon que l'école est à encadrement laïc ou sous convention.

Dans une école secondaire à internat, le Chef d'établissement travaille en étroite collaboration avec le Préfet des études ou un Directeur technique (Ecole technique), le Directeur d'Internat et l'économe, mais soulignons que chacun d'eux, a son rôle spécifique.

2.3. Les partenaires de gestion d'une école à Internat et leurs différentes attributions

Par partenaire de gestion d'une école secondaire à Internat, nous voulons insister sur le cas du Chef d'établissement appelé Directeur et de ses proches collaborateurs dont le Préfet des études ou le directeur technique, le préfet de discipline (Directeur d'Internat) ainsi que l'économe.

2.3.1. Le Directeur d'école

N'importe quel établissement d'enseignement secondaire est placé sous l'autorité d'un Directeur nommé par l'Ordonnance du Ministre ayant l'enseignement secondaire dans ses attributions. Le Directeur est désigné parmi les enseignants titulaires d'une licence ou d'un titre Universitaire équivalent. Ce premier doit avoir au moins cinq ans d'expérience, avec une cote « Très bon » au cours des deux dernières années. Soulignons en passant que ces critères de nominations d'un Directeur d'école ne sont pas toujours respectés d'après ce qui se remarque dans certains établissements.

Le Directeur d'école secondaire est chargé du fonctionnement général de l'école et son action s'exerce par une triple mission, à savoir :

- La mission Administrative ;
- La mission Pédagogique ;
- La mission de gestion financière.

2.3.2. Le Préfet des études ou le Directeur technique

Le Préfet des études ou le Directeur technique est nommé dans les mêmes conditions que le Directeur, mais la différence réside dans le fait que le premier doit justifier d'une expérience d'au moins trois ans avec une cote « Très bon »durant les 2 dernières années. Le Préfet des études ou le Directeur technique est concerné uniquement par le volet Pédagogique, mai en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur, il le remplace.

L'Ordonnance Ministérielle n°620/194 du 25 Juin 1921 portant fonctionnement et organisation des Etablissements d'enseignements secondaires Publics nous fait les détails des devions d'un Préfet des études en son article 18 :

« *(...) A ce titre, il est chargé notamment de*

- *suivre de près l'application des programmes d'études ;*
- *fixer l'emploi du temps du corps enseignant dont il anime et contrôle l'activité ;*
- *contrôler la ponctualité et la régularité des enseignants ;*
- *établir les prévisions des moyens d'enseignement et les gérer ;*
- *suivre de près le travail et les progrès des élèves ;*
- *contrôler la gestion de la bibliothèque et des Laboratoires ;*
- *proposer la notation du personnel enseignant.* »

2.3.3. Le Préfet de discipline (Directeur d'internat)

Le Préfet de discipline nommé par le Directeur général de l'enseignement, contrairement aux autres administrateurs de l'éducation qui sont nommés par le Ministre ayant l'éducation dans ses attributions. Il doit avoir réussi au moins 2ans d'études universitaires et doit justifier d'une expérience d'au moins trois ans dans l'enseignement avec la cote « très bon » durant les 2 dernières années de service. Il assure la discipliné générale des élèves en dehors des heures de cours et contrôle l'action des encadreurs de discipline .En plus, sous le contrôle du Directeur d'école, le Directeur d'Internat est responsable de tout ce qui se passe dans l'Internat dont la Direction lui est confiée. A cet effet, il a les attributions suivantes :

« - *coordonner et contrôler les activités d'encadrement se déroulant en dehors des heures de cours ;*

- *veiller à l'ordre et à la sécurité au sein de l'établissement ;*
- *contrôler l'activité des encadreurs de discipline ;*
- *superviser les travaux manuels des élèves,*
- *gérer le matériel de l'Internat, culinaire, aratoire et autre.*»

2.3.4. L'économe

De même que le Directeur et le Préfet des études, l'économe est nommé par l'Ordonnance Ministérielle. Il doit posséder un bagage suffisant en gestion et en comptabilité, du fait qu'il est chargé de la notation de toutes les opérations comptables qu'il donne à son Chef hiérarchique qui est le Directeur. Il est chargé notamment de :

« - *assister le Directeur dans la prévision et l'exécution du budget ;*

- *gérer le personnel de maintenance ;*
- *assurer la tenue de toutes les pièces en veillant à leur régularité ;*
- *vérifier l'authenticité des factures et procéder à leur paiement ;*
- *assurer les approvisionnements ;*
- *gérer les stocks en évitant des ruptures des stocks ;*
- *vérifier la quantité et la qualité des fournitures ;*
- *veiller à la bonne alimentation des élèves internes ;*
- *gérer le patrimoine mobilier et immobilier de l'établissement ;*
- *préparer les rapports financiers ;*
- *suivre de près les travaux d'autofinancement et tenir la comptabilité spécifique séparée de celle relative aux subsides et autres frais de fonctionnement de l'école.* »

2. 4 : Les types de commandement et leur impact sur la vie de l'école

La réussite d'une institution, quelle qu'en soit la nature de l'objectif qu'elle s'est fixée, dépend largement du style de leadership. Chaque chef, sans doute a un style propre de commandement qui dépend de son caractère, de son passé ou de vécu, de ses réactions et de la qualité des communications qu'il a établies avec les membres de sa communauté. Donc, il s'agit de son comportement dans des situations données ou dans l'exercice quotidien de ses fonctions. Ainsi, nous distinguons trois modes classiques de commandement à savoir :

« En étouffant toute possibilité de communication véritable, le régime autoritaire de l'enseignement paralyse en fait la relation alors qu'il est censé la faciliter. » Ainsi, il ne peut pas y avoir de véritable éducation sans communication réelle entre les partenaires dans l'acte pédagogique et il ne peut pas y avoir de communication possible entre celui qui exige et celui qui ne peut qu'obéir. Le commandement autoritaire s'exerce donc au moyen de la contrainte. Il est caractérisé par trois traits principaux, dont la rigidité, l'intolérance à l'ambiguïté et à l'incertitude, l'incapacité de perception ajustée d'autrui par suite d'une projection non consciente de soi sur autrui, d'une tendance à croire autrui rigide et imperméable à la suggestion. En matière d'éducation, cette forme d'autorité » devrait être évitée car elle ne permet pas l'épanouissement des élèves, non plus de leurs éducateurs.

De plus, nous constatons que toutes les décisions sont prises par le chef, les suggestions des autres membres du groupe-école sont ignorées. Il reste toujours directif sur le plan du contenu et sur le plan de la procédure et il impose les règles de travail, ne discute pas et ne consulte pas les autres membres du groupe. Toutes les orientations du travail viennent de lui-même et doivent être conformes à sa pensée et à ses désirs.

Soulignons donc en peu de mots que dans le commandement de type autoritaire, toutes les décisions d'ordre général concernant les activités de l'organisation ou de l'institution sont prises par le chef lui-même. Les subordonnés ne peuvent pas connaître les activités ultérieures de l'organisation du fait que le chef reste quelque peu à l'écart de ses subordonnés.

2.4.2. Le commandement démocratique ou participatif

Comme le nom l'indique, ce type de commandement encourage la participation des subordonnés à la prise de décisions. Ici, le leader consulte les membres du groupe et tient compte de leurs avis. Il respecte chacun et aide le groupe à atteindre ses objectifs. Les subordonnés sont donc libres dans l'exécution des tâches. Ainsi, les personnes qui ont un chef démocratique se sentent habituellement très valorisées. WEISS (1980, p.175) en citant RENSIS, soutient cette idée en disant que *« le système démocratique ou participatif, vers lequel toute direction consciente doit se déplacer, offre théoriquement de meilleures conditions de travail et un environnement psychologique favorable, produit un engagement plus poussé des individus, engendre une productivité élevée et établit de meilleurs rapports entre les salariés et la direction. »* Nous remarquons alors que l'environnement et l'ambiance ont une part importante dans le fonctionnement ou le blocage d'une organisation. Cependant, personne n'ignore que ce n'est pas tout le monde qui possède les qualités requises pour être

« un bon chef » mais quand on a pris connaissance de ses faiblesses, on peut toujours s'améliorer.

De toutes les façons, dans une institution scolaire surtout à régime d'Internat, il faut une ambiance favorable pour que les élèves la trouvent et la considèrent comme un milieu intellectuel et d'épanouissement. Donc, les autorités scolaires ont intérêt à être prudents et coopératifs pour favoriser les échanges d'informations et de suggestions pour la bonne marche de l'école. De surcroît, pour ce type de commandement, l'élaboration des politiques et des décisions générales se fait au sommet mais on permet aux subordonnés de prendre des décisions plus spécifiques à des niveaux inférieurs et cette communication est donc de type descendant.

Le leader démocratique est directif sur le plan de la procédure et non directif sur le plan du contenu. Il essaie d'orienter les discussions et de canaliser les interventions. La synthèse des suggestions émises est faite par les membres du groupe eux-mêmes. Dans le domaine éducatif, il faut que l'on se situe entre le démocratique et l'autocratique pour éviter de l'anarchie dans la liberté des élèves comme l'indique NEILL (1997, p.90) *« Ainsi que je le comprends, la liberté ne veut pas dire qu'un enfant peu faire tout ce qu'il veut ou avoir tout ce qu'il désire(...).L 'excès de la liberté mène à l'anarchie ».*

Il faut donc que l'éducateur essaie de modérer la dose dans sa façon de guider les élèves. Il faut éviter de penser qu'éduquer un enfant, c'est nécessairement exercer sur lui une autorité et lui demander d'obéir. Et l'enfant qu'on « laisserait faire », sous prétexte de respecter sa liberté, risquerait fort de devenir un être malfaisant contre lequel ensuite on devrait employer la force brutale pour se défendre. Soulignons aussi que le leader qui favorise le type démocratique a une confiance plus ou moins totale en ses subordonnés.

Bien plus, BROWN (1961, p.254) nous dit un mot sur le leader démocratique quand il distingue deux types : Le démocrate authentique et le pseudo démocrate.

Nonobstant, le premier se considère comme le chef d'orchestre du groupe. Il sait déléguer son autorité et il est très attentif au climat qui règne parmi ses collaborateurs, il sait qu'il transcende les individus et en fait des équipes. Son objectif est parfois de chercher à créer les conditions et à l'exécution des décisions. Le second ressemble au premier, mais son manque de maturité affective et son manque de distance par rapport à l'autorité l'empêchent d'y parvenir toujours cherchant à convaincre et plus encore, à séduire, c'est un habile manipulateur. Son ambition est de donner au groupe l'illusion de l'autonomie.

En peu de mots, nous disons qu'un leader démocratique ne donne des ordres qu'après avoir consulté le groupe. Il veille à ce que la politique soit élaborée dans des discussions de groupe et acceptée par le groupe participe à la vie du groupe comme membre de ce dernier.

2.4 3. Le commandement laisser-faire

Quoi que le chef qui utilise un style « laisser-faire » soit titulaire de l'autorité, il invite les collaborateurs à assumer autant d'autorité et de responsabilité qu'ils le peuvent. Il se place au même plan qu'eux et considère qu'ils savent ce qu'ils ont à faire. Le leader laisser-faire a un rôle passif et laisse aux individus une totale liberté pour décider de leurs activités et l'organisation du groupe. Du moins, ce leader n'a pas d'objectifs pour son entreprise. Il a peu d'influence sur son groupe. D'ailleurs, il a de la difficulté à obtenir un rendement intéressant de ses subordonnés.

Pour ce type de commandement, le chef distribue le travail non pas pour qu'il soit bien fait mais pour ne pas avoir à le faire lui-même. Il cherche à être bien vu par les membres de son groupe et évite de contrôler leur travail. Il donne sa responsabilité à l'exécutant. Donc, il n'est plus le représentant du groupe mais seulement un intermédiaire. Il lutte dans le but de garder ce poste mais pratiquement, il y a absence de contrôle. Ainsi, NKUNZIMANA (2004-2005, p.10) qualifie l'atmosphère laisser-faire de cette façon : *« dans l'atmosphère laisser-faire, le leader donne de vagues consignes de travail. Il prend très peu d'initiative, il adopte un comportement passif et est pratiquement absent. Le groupe jouit d'une totale liberté dans l'accomplissement du travail »* Donc, au niveau de ce commandement, le leader précise les objectifs et les moyens attribués au groupe, mais adopte ensuite un comportement passif. Le groupe jouit d'une totale liberté.

En plus, le leader laisser-faire n'est ni directif sur le plan du contenu ni sur le plan de la procédure. Ceci est dangereux car souvent les membres du groupe travaillent à tâtons et ne réalisent pas ou réalisent très tardivement les objectifs.

En bref, nous pouvons dire que dans le modèle « laisser-faire », le leader a un rôle plutôt passif dans sa participation sociale et laisse au groupe et aux individus une totale liberté pour décider de leurs activités et de l'organisation du groupe. En aucun cas, il n'évalue ni négativement ni positivement les produits de l'activité des membres du groupe.

Cela étant dit, la façon dont le leader exerce son autorité a un impact particulier sur les individus qui sont à sa charge.

2. 4.4. Impact du type de commandement sur la vie de l'école

La notion de commandement ou de leadership est un phénomène social couvrant un certain nombre d'aspects exigeant un bon usage afin de sauvegarder les relations sociales dans une atmosphère vivable. A cet égard, dans l'exercice du pouvoir, la notion de confiance prend une place non négligeable tout en gardant à l'esprit que celui-ci est inséparable de l'autorité.

Rappelons que la notion d'autorité est un fait de relation. Il n'y a pas d'autorité en « soi », elle n'existe que par l'existence de celui, celle ou ceux, sur qui elle s'exerce, à qui elle s'adresse, et par le pouvoir d'influencer leurs comportements, leurs opinions, leurs actions, leurs manières d'être, de les faire aller dans un certain sens, indiqué ou fixé par le détenteur de l'autorité. Ainsi, une autorité qui use bien de son autorité, devrait avoir confiance envers les membres de son groupe. Et d'ailleurs, comme l'écrit SALLERON (1973, p.36), « *plus le chef a d'autorité, moins il a besoin de moyens matériels (de pression) pour ce faire obéir.* » De là nous comprenons que la place de la confiance ne doit pas être négligée dans l'exercice de l'autorité. En effet, dans n'importe quelle organisation, une autorité qui n'inspire pas confiance au reste du groupe est vouée à l'échec et par conséquent devient inefficace. A ce propos, SURURU(2005-2006,p.7) signale qu' « *Un climat de confiance est essentiel à n'importe quelle organisation pour qu'elle fonctionne sainement. Pour susciter la confiance, le leader doit faire preuve d'une certaine forme de constance, de fiabilité et de détermination.* » Ce climat est donc favorable pour le bon fonctionnement de l'entreprise ou d'une organisation.

Dans une institution scolaire, l'autorité qui faciliterait l'échange avec les élèves dans le but de les aider serait d'une qualité excellente. Soulignons alors que la confiance est une propriété délicate des relations humaines et elle est bien plus sensible aux actes qu'aux paroles. Cependant, comme nous l'avons déjà dit chaque type de commandement a son influence sur la vie d'une organisation quelconque et chacun a aussi des avantages et des inconvénients.

Concernant le commandement autoritaire, celui-ci est utile lorsque les collaborateurs ont besoin des lignes directrices, de structures, d'une description de fonctions ou d'une formation à travail. Dans un groupe à leader autoritaire, les membres du groupe ont une très grande dépendance au leader, ils ne prennent pas d'initiatives et attendent tout de lui, ils travaillent bien quand il est là mais dès qu'il s'absente, le travail cesse. Du moins, ici, les membres travaillent et exécutent les ordres par peur. En plus, cette situation autoritaire engendre souvent des comportements d'animosité, agressivité et le groupe tend vers la disparition.

Malgré ces lacunes, ce type de commandement est un bon moyen du coté du rendement mais ce rendement dépend de la présence du chef.
Mais dans le domaine éducatif, on ne peut pas prétendre privilégier ce type de commandement du fait que l'on veut former un futur candidat, responsable du pays.
Soulignons aussi, que dans ce commandement, les possibilités de communication et de dialogue sont réduites, ce qui engendre souvent des conflits dans une institution scolaire.

Quant au type de commandement démocratique, les membres du groupe sont plus libres et portés à émettre des suggestions et critiques sur l'organisation du groupe. Ici, l'absence ou la présence du leader n'a pas d'effet sur le travail. Néanmoins, ce style n'apporte pas suffisamment de directives aux membres qui sont tournés vers l'action immédiate. Dans ce modèle, la consultation y trouve une place de choix. Connaissant la mission de l'école, les responsables des institutions scolaires devraient avoir un esprit consultatif pour prendre des décisions rationnelles dans le but d'éviter des conflits qui peuvent y surgir. Donc lors qu'on a affaire à des gens plus ou moins mûrs, il serait mieux de les consulter surtout quand les mesures à arrêter les concernent. Aussi, le modèle démocratique facilite beaucoup les relations interhumaines au sein d'une organisation et par conséquent crée la cohésion entre les membres. NKUNZIMANA (2005-2005,p.13) est clair à ce sujet : *« (....) la cohésion du groupe demeure forte et le groupe résiste mieux que tous les autres à des tentatives de désagrégation de la structure en provenance de l'extérieur. l'agressivité vis-à-vis du chef peut s'exprimer directement et ne peut pas générer de tensions internes. »* Donc, les communications interindividuelles sont privilégiées et cela évite des conflits car tout problème qui surgit est discuté et trouve une solution adéquate issue de la concertation. Ainsi, si l'on arrête des mesures au préalable par consensus, il devient facile même de rappeler les élèves ou d'autres individus à l'ordre. Mieux serait de montrer aux élèves que le règlement est là pour leur bien et leur sécurité.

S'agissant du commandement "laisser-faire", les suggestions concernant l'organisation du groupe sont peu fréquentes. Dans ce groupe, on remarque un mécontentement à cause de l'absence du sentiment de réel progrès car en fait ce groupe ne peut pas effectuer un travail réellement productif. Le chef "laisser-faire" peut être perçu comme indécis et manquant d'autorité à certains de ses collaborateurs et sa hiérarchie. Au niveau de ce modèle, le dialogue est compris du fait que ce type est passif. Le climat socio-affectif de même que le degré de cohésion du groupe sont très faibles.

Selon. NKUNZIMANA (2004-2005, p.13), dans les groupes autocratiques et dans les groupes "laisser-faire" s'observent des ressemblances. Ainsi, il dit que : *« Comme dans les groupes autocratiques, on voit se développer dans les groupes laisser-faire des comportements agressifs envers les autres membres du groupe tout comme à l'égard des personnes extérieurs. »* Donc, étant laissés à eux-mêmes, ses membres sont dégoûtés et s'ils trouvent un individu sur lequel ils peuvent se décharger, ils versent sur lui toutes les frustrations accumulées. Ici, le dialogue n'a pas de place. Quelques considérations nous ont permis de nous faire une idée sur l'Internat au niveau de l'enseignement secondaire .Ainsi donc, l'Internat Scolaire est une institution avec un système de gestion très complexe faisant appel à tout un protocole de responsabilité. Il est donc souhaitable que le chef soit choisi en fonction de sa capacité à adopter un style qui soit le plus démocrate possible. Mais, il peut arriver par exemple en situation de crise ou lorsque la nécessité d'une décision se fait sentir de manière impérieuse qu'un commandement de type autoritaire soit souhaité et souhaitable. Le suivant chapitre concerne les écoles sous convention au Burundi.

CHAPITRE III: LES ECOLES SOUS CONVENTION AU BURUNDI

Les écoles sous convention sont des écoles publiques tenues par des congrégations religieuses (Catholiques, Protestantes ou même musulmanes).Toutefois, les pouvoirs publics y ont une influence notamment en ce qui concerne le recrutement, la rémunération du personnel enseignant et la distribution du matériel didactique. Il y a alors collaboration étroite entre l'Etat et ces congrégations religieuses en matière d'éducation et de formation de la jeunesse. Dans le cadre de cette collaboration entre les deux parties, des conventions ont été signées :

- La première fut signée entre l'Etat et l'Eglise Catholique du Burundi le 28 Février 1928 ;
- La deuxième entre l'Etat et l'Eglise Adventiste du Septième jour le 14 Décembre 1990 ;
- La Troisième entre l'Etat du Burundi et la Communauté des Eglises de Pentecôte du Burundi le 16 Octobre 1991 ;
- Et en fin, avec la Communauté Islamique du Burundi le 30 Aout 1992.

(source : Bureau de la planification)

3.1. Considérations sur l'enseignement dans les écoles sous convention

3.1.1. Catégorisation des écoles sous convention

Jusqu'à l'heure actuelle, il existe au Burundi principalement trois catégories de religion à savoir, le Catholicisme, le Protestantisme et l'Islam. Chacune d'elle a sa propre vision de l'éducation qu'elle applique dans ses écoles. Actuellement, le pays compte 574 écoles sous convention.

3.1.1.1. La convention scolaire catholique

Rappelons que cette convention a été signée le 28 Février 1990 mais il importe de signaler que l'Eglise Catholique s'était investie à la tête du Petit Séminaire de MUGERA en 1926. Elle s'inspire d'un « projet d'éducation Humaine et Chrétienne » qui correspond à une vision que l'Eglise Catholique a de la communauté Humaine, des personnes et des groupes qui sont davantage dans le besoin.

A la signature de la présente convention, l'Etat était représenté par le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire et le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la

Recherche Scientifique. Par contre, l'Eglise Catholique était représentée par la conférence des Evêques Catholiques du Burundi approuvée par le Saint-Siège.

L'Eglise Catholique possède aujourd'hui 232 écoles, réparties selon les Diocèses de façon ci-après :

Tableau 1: Répartition des écoles sous convention Catholique selon les diocèses

Diocèse	Ecoles Primaires	Ecoles Secondaires	Total
BUBANZA	9	4	13
BUJUMBURA	20	14	34
BURURI	34	11	45
GITEGA	38	16	54
MUYINGA	15	3	18
NGOZI	33	8	41
RUTANA	10	2	12
RUYIGI	12	3	15
Total	164	61	232

(Source : BNEC : Bureau National d'Education Catholique)

Pour l'Eglise Catholique, la prise en charge des écoles doit être fidèle à sa vision vis-à-vis de l'homme, du monde et de la société. C'est dans ce sens que les normes régissant les écoles publiques trouvent ainsi place et se particularisent dans une organisation interne à l'école sous convention, organisation qui intègre à l'instruction classique une formation humaine et professionnelle utile au mieux-être socio-économique, une implication dans la prise en charge des instructions scolaires.

3.1.1.2. Les conventions scolaires protestantes

Dans le cadre d'une franche collaboration entre l'Etat et les différentes confessions religieuses du pays, le gouvernement burundais a signé avec chacune des Eglises Protestantes une convention Scolaire qui lui donne ainsi le droit de gestion et d'organisation de certaines écoles. Les écoles de cette catégories sont actuellement au nombre de 333 dont 278 écoles primaires et 55 écoles secondaires réparties selon les Eglises de la manière suivante :

Tableau 2 : Répartition des écoles sous convention par Eglise Protestante

Eglise	Ecoles Primaires	Ecoles Secondaires	Total
Eglise Pentecôte	185	43	228
Eglise Evangélique des amies	8	2	10
Union des Eglises Baptistes	11	1	12
Eglise Méthodiste Unie	23	1	24
Eglise Libre Méthodiste	25	3	28
Eglise Episcopale	6	4	10
Eglise Adventiste du 7ème jour	20	1	21
Total	278	55	333

(Source : Bureau de la planification A/S : 2012-2013)

3.1.1.3. L'Islam et la scolarisation au Burundi

L'initiative musulmane dans les écoles n'est pas suffisamment marquée par rapport à celle des Eglises Catholiques et Protestantes. En effet, comme le précise KAGABO (1987, P.36), l'Islam a été longtemps dénigré, même combattu par l'Eglises Catholique et le pouvoir colonial :

« (...) considéré comme une religion des esclavagistes et comme un modèle dont il fallait limiter la diffusion, à défaut de l'interdire, il rencontra l'hostilité dans l'administration, d'abord allemande, ensuite berge. » Rappelons-nous que l'Eglise catholique collaborait étroitement avec le pouvoir colonial, ce qui justifie l'exclusivité qui lui a été réservé dans le secteur éducatif à l'époque et même dans les périodes qui ont suivi. Cependant, dans les régions où les musulmans étaient fortement implantés, ils se sont organisés pour construire leur lieu de culte et des écoles coraniques qui souffraient alors d'un manque de personnel enseignant de qualité.

La transmission du savoir à l'intérieur de la communauté musulmane a été redu possible grâce à la seule action des fidèles, peu qualifiés en matière de religion, mais assez habiles et actifs pour effectuer quelques conversions dans leur entourage immédiat. A ce niveau, .KAGABO (1987,P.36), distingue deux catégories d'agents transmetteurs du savoir :

« Les « walimu » lettrés de quelque niveau que ce soit, et les agents relativement versés dans la connaissance de l'Islam par l'expérience pratique et qu'à ce titre peuvent aussi donner un certain enseignement ou intervenir dans les débats. »

Comme il n'y avait pas de caisse communautaire, le « walimu » était rémunéré au titre de l'enseignement par les parents des élèves et l'irrégularité dans le paiement faisait que ce maitre d'école recourait parfois à une activité pour pouvoir vivre, ce qui constitue aussi une difficulté de scolarisation des jeunes musulmans.

Actuellement, au Burundi où l'influence de l'Eglise catholique sur l'Etat qui a été un obstacle majeur à la scolarisation musulmane s'est estompée, on voit que les musulmans ont commencé et continuent à construire des écoles dans les différents coins du pays.
Ils disposent déjà neuf établissements sous convention musulmane dont 4 écoles primaires à Buyenzi, Nyenkanda, Ngozi, Muyinga, et Cinq écoles secondaires respectivement à Buyenzi, Kayanza, Ngozi, Gitega et Muyinga.

3.2. L'organisation des écoles sous convention Catholique

L'organisation des écoles sous convention Catholique et leur gestion en générale sont centrées autour d'un « Projet général d'éducation humaine et chrétienne » qui fixe les objectifs et les moyens d'action à mettre en œuvre pour la réussite de ces objectifs.

3.2.1. L'organisation administrative

Bien que les écoles sous convention Catholique fassent partie de l'enseignement public, l'interlocuteur direct de l'autorité publique en matière éducative est l'Evêque Président de la commission Episcopale de l'éducation chrétienne.
Cet Evêque travaille avec les Représentants légaux responsables des écoles sous convention Catholique. Ceux-ci participent à la proposition de nomination des directeurs d'écoles, au recrutement et au signalement du personnel.
Ainsi, la gestion quotidienne des écoles sous convention Catholique revient aux directions scolaires concernées qui en rendent compte à l'administration centrale et en informent les représentants légaux. Toutefois, malgré que les organes de concertation sont les mêmes que ceux d'autres écoles publiques, l'Eglise Catholique a la latitude d'y associer d'autres, et pour ce, il existe un Bureau National de coordination de toutes les actions d'éducation et de formation des associations responsables de telles écoles, dirigé par un Secrétaire National.

3.2.2. L'organisation Pédagogique

Le projet éducatif de l'Eglise Catholique attribue aux directions scolaires de son ressort 4 principaux objectifs :

- Développer des savoirs, sous les divers aspects de la connaissance, empirique, rationnelle, intuitive et de foi, avec équilibre et cohérence, et dans une finalité de service.
- Développer le savoir-faire, en référence aux besoins réels du milieu social, dans un processus de productivité avec le souci de privilégier le service sur le profit.
- Eduquer au savoir-être, dans des comportements qui incarnent des valeurs d'égalité, de respect, de vérité, de responsabilité,(...) en relation avec des adultes, parents, enseignants, visiteurs, responsables sociaux et dans la convivialité des autres élèves.
- Eduquer au savoir-servir, par des services de bien commun, dans et en dehors de l'école en développant la gravité et le sacrifice en vue des engagements sociaux de l'âge adulte.

Compte tenu de tous ces objectifs, l'école sous convention Catholique doit mettre en œuvre un dispositif pédagogique particulier pour donner aux jeunes générations une formation solide.

En effet, au sein de telles écoles, l'inspection administrative et pédagogique, la définition des programmes d'étude, des orientations, des grilles-horaires, des critères d'évaluation et de contrôle des connaissances, etc., sont du ressort des pouvoirs publics.

Cependant, même si les supports pédagogiques utilisés sont ceux qui sont proposés par les Bureaux Pédagogiques, l'Eglise Catholique a la possibilité de recourir à tout autre moyen didactique selon l'Esprit du « Projet général d'éducation humaine et chrétienne » et sur accord du Ministère de tutelle.

De plus, à coté de l'enseignement et de l'inspection du cours de religion Catholique et l'encadrement moral et religieux Catholique, l'Eglise peut organiser des activités éducatives complémentaires et désigner des superviseurs chargés de vérifier et de soutenir leur mise en œuvre.

L'Eglise peut aussi organiser à l'intention du personnel enseignant des écoles de son ressort des cycles de compléments de formation en cours d'emploi, ce qui manque souvent dans les écoles publiques.

Signalons de surcroit que toute l'organisation de l'école sous convention Catholique met l'élève au centre de la formation et que l'organisation Pédagogique en est sans concrétisation.

Ainsi, cette école doit créer un environnement favorable en ce qui concerne l 'encadrement des élèves et l'environnement tant social, psychosocial qu'administratif de l'école.

3.2.3. Les personnels des écoles sous convention Catholique

Les personnels administratifs et enseignants des écoles sous convention Catholique peuvent être recrutés soit par la fonction publique, soit par l'Eglise Catholique elle-même.

Leur affectation se fait de commun accord entre les 2 parties. Au moment de son affectation, le fonctionnaire prend connaissance du »Projet général d'éducation humaine et chrétienne » de l'Eglise Catholique et dont il aura le devoir de respecter l'esprit comme le montrent les propos du Décret-loi №1/025 du 13 Juillet1989, article 13 suivants :

« Tout enseignant se consacre avec une égale sollicitude à l'éducation et à l'instruction des élèves confiés à ses soins. Il s'abstient dans son enseignement de toute attaque contre les personnes ou contre les convictions religieuses (...). »

3.3. Les difficultés psychosociales et pédagogiques éprouvées par l'élève interne dans l'adaptation à l'internat

3.3.1. Les difficultés psychosociales

La vie que l'enfant mène en famille diffère de celle qu'il mène à l'école. Durant les premières années, l'enfant dépend totalement de ses parents qui lui apprennent comment s'adapter au milieu et à la société en général. Par contre, l'école lui apprend à s'adapter au milieu scolaire et à la profession.

L'entrée à l'école est un événement important dans la vie de l'enfant. Pour beaucoup, c'est le premier contact avec l'inconnu et avec des inconnus. De la manière dont l'enfant agrée et est agréé va dépendre une attitude positive ou négative face au travail scolaire, qui influencera pendant de longues années sa perméabilité à l'enseignement et au travail intellectuel. En effet, l'entrée de l'enfant à l'école secondaire surtout à régime d'Internat constitue une véritable expérience sociale. Elle le place avec toute sa personnalité en présence d'un groupe constitué. L'école est donc un milieu ou se forment des relations sociales par excellence. Ainsi, comme le souligne LEPP (1977, p.76), *« l'école n'a pas pour unique ni même pour principale mission d'instruire, elle doit surtout aider l'enfant à réaliser le très important passage de la vie familiale à la vie sociale.»*

La recherche de similitudes et de différenciation à autrui, de différenciation et d'indifférenciation sociale, joue un rôle important pour établissement, la gestion ou la transformation des relations humaines. La complexité des comportements sociaux est l'image même de la complexité de l'environnement. L'espace scolaire et plus généralement l'espace éducatif s'inscrivent à la fois comme un lieu d'émergence et comme un lieu d'application de ces comportements sociaux.

Comme le souligne MONTEIL (1989, p.10), *« Les façons d'être et les comportements de nos semblables, aussi bien ceux dont on apprécie les formes que ceux dont on rejette les*

expressions, suscitent souvent des interprétations faisant appel, soit à des données psychologiques (caractéristiques de personnalité de leur auteur) ; soit aux caractéristiques des groupes sociaux des acteurs concernés. » Ainsi, l'apprenant est un acteur et non le produit passif de ses déterminants biologiques ou sociaux. Son comportement est aussi le résultat de la perception qu'il a de son environnement et de la façon dont il l'organise. C'est pourquoi l'espace socio-éducatif doit faire l'objet d'un traitement attentif et rigoureux.

Le plus souvent, ce sont les circonstances et non les attitudes, convictions ou croyances qui amènent l'individu à se comporter de telle ou telle façon. Dès lors, un comportement actuel est aussi à considérer comme la conséquence d'un comportement initial engagé.

Nonobstant, l'école surtout à régime d'internat constitue un milieu au sein duquel, on trouve plusieurs groupes : élèves ; les autorités scolaires (Directeur, Directeur d'Internat, Préf des études, économe) ; les encadreurs et bien d'autres. Ainsi, le fait d'appartenir à ces groupes exige de l'enfant une nouvelle adaptation, une nouvelle expérience scolaire et cela détermine son développement futur.

A l'Internat, les relations entre les élèves peuvent être celles d'amitiés, de camaraderie. Le groupe d'élèves est un groupe de « pairs », « d'égaux » où le sujet doit trouver sa place parmi d'autres enfants qui peuvent être indifférent ou même hostiles à son égard. Il découvre alors des exigences nouvelles de la vie en groupe, et notamment des contraintes sociales émanant aussi bien de ces camarades que de ses maîtres. Les nouveaux élèves éprouvent des difficultés pour trouver ses amis car le nouveau milieu leur apparaît étranger et ils ne connaissent pratiquement pas les autres élèves.

En ce qui concerne les relations élèves-éducateurs, ces derniers devraient prendre la place des parents à l'école. Ainsi, si l'épanouissement personnel est fonction des relations humaines développées par l'expérience, le rôle de l'éducateur consistera à en faciliter l'harmonisation, ce qui implique par ailleurs son engagement et la révision constante de ses propres attitudes. Nous aimerions donc découvrir, comment sont les relations entre les différentes catégories d'élèves dans ces écoles, sans oublier aussi les relations entre élèves-éducateurs.

A côté de tout ce que nous venons de dire en rapport avec les difficultés sociales, voyons maintenant les difficultés psychologiques. Disons en premier lieu qu'une difficulté psychologique est toute situation de déséquilibre qu'un sujet rencontre au niveau de l'activité psychique, c'est-à-dire que l'individu a des difficultés à concilier les exigences du ça qui sont dans les différentes sollicitations de l'organisme et celles du surmoi qui constituent l'ensemble des interdits, des exigences de la société. Il s'agit donc des difficultés

d'adaptation. Pour l'encyclopaedia Universalis (1980, p.225), *« la notion d'adaptation intervient chez beaucoup d'auteurs comme catégorie explicite dans l'étude du comportement ou de l'activité psychique en général. L'organisme dans son activité psychique est considéré comme tendant essentiellement à un état d'équilibre avec le milieu que celui-ci soit physique ou social. »* Cela nous montre que pour vivre dans un milieu donné, l'individu doit avoir une activité psychique en harmonie avec la situation du milieu et cela se faisant progressivement car l'adaptation est en soi une continuité. Au contraire, l'individu est dans une situation de déséquilibre.

En quittant la famille pour aborder l'école secondaire à régime d'internat, l'enfant subit un choc psychologique parce qu'il laisse sa famille, son entourage familier, le climat de sa région natale ou de l'autre école et en plus de tout cela, il de vient responsable de tous ses affaires dans ce nouveau milieu. Et par là, il commence à comparer sa vie actuelle par rapport à sa vie dans sa famille ou dans une autre école d'où il venait s'il se trouvait déjà à l'internat.

Ainsi, on peut citer parmi les difficultés psychologiques, l'insécurité affective suite à la séparation de l'enfant avec ses parents si les autorités scolaires ne sont vues par l'enfant comme de vrais substituts de ses parents ; la frustration suite au manque de liberté qu'il jouissait dans sa famille, ce qui n'est pas le cas à l'Internat ; l'inhibition qui bloque la curiosité car l'enfant est dans un endroit trop fermé qu'on pourrait même considérer comme un « cachot », du fait qu'il n'est pas au courant de ce qui se passe à l'extérieur de l'école .

En effet, la constitution du Burundi en son article 31 reconnait la liberté de religion mais on remarque que certains dirigeants des écoles secondaires sous convention catholique à régime d'internat passent outre cet article, nous ne savons pas qu'ils ne sont pas au courant de celui-ci ou qu'ils le fassent exprès. Normalement, l'appartenance religieuse est en elle-même une attitude favorable ou défavorable d'une personne à l'égard dune religion mais dans une école sous convention catholique le changement de religion surtout pour les élèves catholiques n'est pas une chose facile car l'élève catholique qui ose changer de religion une fois identifié subit des punitions. En outre, les élèves sont obligés d'aller dans différentes prières prévues chaque jour et d'adhérer dans des Mouvements d'Action Catholique sans exception aucune.

A cet égard, les conseils donnés par IRAKIZA (2013, p.20) s'avèrent très nécessaires *: « La discipline imposée occasionne une soumission ironique et des tendances capricieuses. Il s'agit dune forme qu'il faut éviter dans lès groupes sociaux et à l'école en particulier car elle freine l'épanouissement chez l'enfant. Dans une situation de discipline imposée l'élève non parce qu'il veut ou comprend l'ordre ou la raison d'être, mais il se contente de sauver sa face pour*

échapper aux punitions. »

Signalons de surcroit que malgré l'utilité des moments de détente pour l'individu, ceux-ci sont des fois négligés dans certaines écoles sous convention catholique à régime d'internant. C'est vrai qu'il ne faut pas laisser les élèves s'occuper à tout moment des divertissements, mais il faut quelquefois les laisser s'informer, se cultiver par autres chose que les cahiers de notes et les livres. Rappelons-nous aussi que ces écoles accueillent des élèves d'origine diverse et nous pensons qu'en comparant la manière dont ils étaient nourris dans leurs familles d'origine avec celle dont ils sont nourris à l'école, ils risquent d'éprouver des difficultés d'adaptation.

Donc, les élèves internes dans les lycées sous convention Catholique éprouvent des difficultés d'adaptation tant psychologiques que sociologiques. Les premières sont causées par la séparation de ces jeunes élèves avec leurs familles alors que les secondes sont causées par l'interaction entre eux avec les différents groupes sociaux.

3.3.2. Les difficultés pédagogiques

Rappelons d'abord que les conditions pédagogiques, ce sont des conditions dans lesquelles se déroulent les activités scolaires pour les élèves en général. Ces activités scolaires comprennent les cours, ainsi que d'autres activités prévues en dehors des heures de cours. Les écoles sous convention Catholique dans lesquelles nous avons effectué notre enquête accueillent comme nous l'avons déjà signalé des élèves d'origines diverses et de perceptions différentes. Parmi ces élèves, il y a ceux qui viennent d'autres écoles, soit à régime d'Internat, soit à régime d'externat.

Ainsi dans ce point, notre attention est penchée sur le cours de religion, nous pensons que l'élève qui provient d'une école où on n'accordait pas une grande importance à ce cours, arrivé dans une école sous convention catholique où on donne une grande importance à ce cours de religion, éprouve des difficultés d'adaptation à cette situation. Donc, la question qui se pose ici est celle de savoir si les élèves catholiques et ceux non Catholiques éprouvent tous des difficultés envers ce cours de religion. D'où alors cette question, n'y a-t-il pas d'une égalité entre les élèves envers ce cours

De surcroît notre attention est penchée dans ce point, sur les moments accordés aux élèves pour la révision des matières. En effet, l'emploi du temps des internes est organisé de manière à alterner les périodes de travail personnel et ou collectif et les séquences de repos, dans le strict respect d'une règle générale. Les élèves sont alors des fois dérangés par une suite d'activités prédéterminées qui les empêchent d'avoir du temps suffisant pour réviser la

matière étant donné que chaque élève a sa propre manière d'étudier et a le moment qui lui est favorable pour la révision des matières vues.

Pour clore ce chapitre, nous voudrions rappeler que l'enseignement au Burundi préoccupe sérieusement l'Etat, les personnes physiques, les associations ou fondations à vocation éducative, mais aussi les différentes confessions religieuses œuvrant sur le territoire national. C'est ainsi que pour aboutir à son organisation qui vise la réussite scolaire, d'importantes sommes d'argent sans oublier du temps investi, sont consentis. Le suivant chapitre concerne la problématique et la démarche méthodologique de la recherche.

CHAPITRE IV: PROBLEMATIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre, il est question d'énoncer la problématique, les hypothèses ainsi que les variables et de montrer aussi la méthodologie adoptée dans la réalisation de notre recherche.

4.1. Problématique de la recherche

Dans la vie sociale actuellement, l'extrême importance de l'éducation et son influence sur le développement de la société moderne doivent faire l'objet d'une attentive réflexion. En effet, aujourd'hui plus qu'hier, la promotion intégrale de l'homme et de la société en général exige que le domaine éducatif ne soit pas entre les mains d'une seule institution. Il y a des années où le secteur éducatif était géré soit par l'Eglise catholique, soit par le pouvoir public mais avec des lacunes.

L'école des missionnaires assurait une formation intellectuelle solide, mais elle aboutissait dans bien des cas à une situation où la formation morale et religieuse prenait le dessus et cette formation était destinée à la seule classe d'élites, par ailleurs minoritaires. Mais par contre, on remarque qu'actuellement les choses ont changé, du fait que dans le but d'aider aux efforts du gouvernement dans son action éducative, différentes confessions religieuses ont créé des écoles primaires et secondaires dans presque tout le pays. Il s'agit notamment des confessions suivantes : Catholiques, Protestantes, mais aussi l'Islam.

Nonobstant, le cas qui nous intéresse le plus est celui de l'Eglise Catholique. Cette Eglise a implanté des écoles sous convention soit primaires, soit secondaires dans presque tout le pays et notre attention est penchée sur les écoles secondaires, surtout à régime d'internat.. Pourtant, au moment où plusieurs plaintes sont formulées à l'endroit de la plupart des écoles publiques et privées, quelques constatations font état que l'Eglise Catholique offre un enseignement de qualité dans les écoles qu'elle gère.

L'internat scolaire est un milieu où nombre d'élèves sont amenés à vivre ensemble et à peu près dans les mêmes conditions .Cependant ,chaque élève a sa façon de penser ,d'agir et de sentir selon la manière dont sa personnalité a été formée par les expériences de la vie .Nous concluons alors qu'il y a autant de personnalités qu'il y a d'individus.

En effet, les lycées sous convention catholique qui nous intéressent, à savoir le Lycée Notre Dame de la Joie de RUYIGI (LNDJR.) et le Lycée Saint Joseph de RUSENGO (LSJR)

accueillent des élèves d'appartenances religieuses diverses, à savoir les catholiques, les protestants et même les musulmans. Ainsi, gérer toute une communauté d'élèves ,d'âges ,d'origine ,de religion ,de niveaux intellectuels différents ,de goûts ,de préférence et de perception du bien-être différents ,n'est pas une chose facile et des fois même des mésententes s'y observent. Cela est témoigné par les propos de JORGENSEN (1975, p.154) :

« la vie commune au Lycée n'est pas sans conflits et elle n'a pas à l'être .Ces conflits font partie de notre vie quotidienne, ce sont des problèmes de vie commune, nous en aurons toujours, tout simplement parce que nous sommes des êtres humains. » L'école qui est une communauté scolaire est constituée par les élèves, mais aussi par le personnel éducatif, chargé de l'encadrement de ces élèves dans le but de la bonne marche de cette première. Néanmoins, dans cette communauté scolaire, des lamentations s'entendent ici et là de la part des élèves qui y vivent, surtout quand leurs éducateurs ne satisfont pas convenablement les besoins jugés indispensables par ces premiers.

Nonobstant, au BURUNDI, personne n'ignore que les hommes ont la liberté d'appartenance religieuse, mais dans les écoles secondaires sous convention catholique à régime d'internat, cette liberté peut des fois être bafouée, que ce soit pour les élèves catholiques, mais aussi pour les élèves non-catholiques. Les élèves catholiques n'ont pas droit de changer de religion et en plus ils sont contraints à participer dans des Mouvements d'Action Catholique sans exception. Les élèves qui osent changer de religion et ceux qui ne participent pas dans ces MAC subissent même des punitions.

Par contre, les élèves non- catholiques se lamentent en disant qu'ils sont forcés d'adopter certaines pratiques de l'Eglise catholiques et d'organiser leur moment de prière en suivant l l'horaire des catholiques. De surcroit, bien que tous les élèves suivent le cours de religion dans ces lycées, nous remarquons que ce cours est de grande rigueur pour les élèves catholiques dans la mesure où échouer dans ce cours peut des fois être synonyme d'échouer dans tous les cours, ce qui n'est pas dans certaines écoles le cas pour ceux non-catholiques.

En outre, les élèves fréquentant les lycées sous convention catholiques ne bénéficient pas convenablement des moments de sortie, d'accueillir les visiteurs, ainsi que les moments de détente comme par exemple la musique alors que ces moments ont une grande importance pour l'individu. Dans ces lycées, la circulation des élèves à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école est chaque fois contrôlée. Ainsi, on risque de comparer une école sous convention catholique à un cachot .En plus, les moments accordés aux élèves en dehors des heures de

cours pour réviser les matières sont parfois insuffisants à cause d'autres activités organisées dans ces écoles comme par exemple les prières du soir ou participation collective dans les MAC, les épluchages, les travaux de propreté surtout ceux de samedi, les clubs, sport et bien d'autres.

Enfin, signalons aussi que la manière dont ils sont nourris dans ces écoles sans doute différente de la manière dont ils étaient nourris dans leurs familles est susceptible de les mettre en état de colère. Compte tenu de tout cela ,nous dirons alors qu'être à la tête de la gestion d'une communauté telle qu'elle ,demande des efforts et des sacrifices énormes ,un art et une intelligence ,surtout quand il s'agit de jeunes à transformer en adultes par le biais de la formation et de l'éducation .Les contacts sociaux ,l'expression libre des élèves, les rapports éducateurs-élèves sont impossibles lorsque le chef ne tient pas compte des avis de ses subordonnés

Ainsi, COURTOIS (1980, p.96) nous conseille en disant qu' *« au fur et à mesure que l'enfant grandit, mieux vaut agir sous forme de suggestions que sous forme d'ordres impératifs. »* Donc, à force d'intervenir sans cesse pour empêcher les enfants d'agir quelque peu à leur guise, on finit par rendre l'autorité insupportable. Un travail de recherche n'a d'efficacité que s'il sert dans la résolution des problèmes existants ou dans la prévention des problèmes susceptibles de surgir ou tout simplement s'il répond aux besoins de la société.

Les propos de JAVEAU (1972, p.25) témoignent cela en disant qu'*« on ne se livre pas à un travail d'enquête pour tuer le temps ou pour meubler ses loisirs.»* Nous pensons alors que notre travail pourra servir à ceux qui ont à gérer un établissement scolaire. A cet effet, nous nous sommes posé quelques questions dont les réponses provisoires ont constitué des hypothèses que nous avons soumises par après à la vérification selon les résultats obtenus.

1. Comment les élèves du cycle supérieur des lycées sous convention catholique à régime d'internat perçoivent-ils leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique ?

2. Les élèves « anciens » du cycle supérieur dans lesdits lycées auraient-ils les mêmes opinions que « les nouveaux » face à leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique ?

3. Les conditions de vie psychosociale et pédagogique des élèves du cycle supérieur dans les lycées sous convention catholique sont-elles perçues de la même manière chez les élèves catholiques que chez les élèves non-catholiques ?

4 .Les élèves du cycle supérieur des lycées sous convention catholique à caractère mixte apprécient-ils leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique à l'internat comme ceux des lycées sous convention catholique à caractère non mixte ? Soulignons à toutes fins utiles que les réponses provisoires à ces questions, réponses communément appelées « hypothèses de recherche »ont été formulées en fonction des variables retenues.

4.2 .Hypothèses de recherche

Les hypothèses que nous présentons ici sont des réponses provisoires aux questions de recherche. Selon LEON (1973, p.16), *« (...) une hypothèse est une relation supposée entre deux faits.»* Nous pouvons alors dire que l'un des deux faits est une cause tandis que l'autre fait une conséquence.

4.2.1 Hypothèse générale

Dans l'ensemble, les élèves internes du cycle supérieur des lycées sous convention catholique apprécieraient négativement leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique.

4.2.2 Hypothèses opérationnelles

1. Les élèves « anciens » plus que les « nouveaux » du cycle supérieur auraient des opinions négatives face à leurs conditions de vie pédagogique dans les lycées sous convention catholique à régime d'internat.

2. Les élèves catholiques du cycle supérieur plus que les non-catholiques apprécieraient positivement leurs conditions de vie psychosociale dans les lycées sous convention catholique à régime d'internat.

3. Les élèves du cycle supérieur des lycées sous convention catholique à caractère non mixte plus que les élèves du cycle supérieur des lycées sous convention catholique à caractère mixte apprécieraient négativement leurs conditions de vie psychosociale dans lesdits lycées.

4.2.3. Variables de recherche

Une variable est une caractéristique de la population d'enquête .Dans notre travail ,trois variables ont donc retenu notre attention .Il s'agit de la variable ancienneté ,la variable appartenance religieuse et la variable école d'appartenance.

4.2.3.1. L'Ancienneté

Cette variable a été choisie du fait que la stabilité d'un individu dans son milieu joue un rôle déterminant dans la structuration psychologique de ses attitudes. L'ancienneté se révèle comme un indicateur de maturité et de maîtrise de soi .Sera donc considéré comme « ancien », un élève qui vit dans ces écoles pendant une période supérieure ou égale à 3ans alors que « le nouveau » sera celui qui y vit pendant une période inférieure ou égalé à 2ans. Dans la vie d'un individu, l'ancienneté et l'expérience comptent beaucoup. Celles-ci installent, structurent et consolident les croyances et les représentations, les perceptions et les attitudes de l'individu face à des phénomènes sociaux de son environnement. Nous pensons alors que les élèves « anciens » du cycle supérieur dans les lycées sous convention catholique n'apprécient pas de la même façon leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique dans ces écoles que les élèves « nouveaux ».

4.2.3.2. Appartenance religieuse

Cette variable a été choisie pour sa pertinence .Nonobstant, nous pensons que l'appartenance d'un individu à telle ou telle religion a des retombées sur sa psychologie , du fait que celle-ci inspire et dicte même à ses membres ses principes, ses opinions ,ses normes ,ses perceptions, ses modèles et ses valeurs qui modèlent et orientent ainsi leurs comportements. Ainsi, nous pensons que les élèves catholiques ont des opinions différentes de ceux des élèves non catholiques sur leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique.

4.2.3.3. Ecole d'appartenance

Nous avons jugé de mener notre enquête dans deux écoles dont l'une est une école sous convention catholique entretenue par les religieuse et l'autre est entretenue par les religieux .Nous savons que « l'esprit de l'école » affecte positivement ou négativement ses membres, de façon que certains d'entre eux y trouvent leur identité ou en éprouvent tout simplement le rejet .Nous pensons donc que les conditions de vie psychosociale et pédagogique des élèves

dans les lycées sous convention catholique entretenues par les religieuses diffèrent de celles dans les lycées sous convention catholique entretenues par les religieux.

4.3: Démarche méthodologique

4.3.1. Méthode de recherche

Un chercheur scientifique doit prévoir la méthode de recherche appropriée. Cette notion de méthode est soulignée par MUCHIELLI(1973,p.17) qui indique *qu' « une méthode scientifique est une procédure de réflexion guidant un ensemble de techniques de recueil des données et d 'analyse qui mène à une meilleure connaissance d 'un phénomène. »* Donc, le choix d 'une méthode de recherche est obligatoire pour un chercheur scientifique. En fait, dans les sciences humaines et sociales, il existe deux principales méthodes, à savoir la méthode qualitative et celle quantitative.

Pour notre travail, nous avons privilégié la méthode quantitative, même si elle exige certaines conditions. Cette méthode a été choisie compte tenu de la nature de notre sujet de recherche qui est de nature à exprimer son opinion par écrit. Nous avons procédé à l 'utilisation d 'une technique qui permet à chacun de nos enquêtés de se justifier en cas de besoin, pour que l' 'information reçue ait une signification consistante.
Ainsi, LAVEAULT et GREGOIRE (2000,p.8) précisent que *« (...) pour qu'une quantification ait un sens, il est crucial que les caractéristiques que l 'on souhaite mesurer soient définies de manière opérationnelle, il faut comprendre l 'ensemble des opérations qui permet d 'obtenir une valeur caractérisant de manière valide une propriété qui nous intéresse. »*

Selon DE LANDSHEERE (1979, p.102), la méthode quantitative a une force *« (...) de dépasser les accidents individuels pour dégager des lois les plus générales. »* D 'où alors cette méthode nous parait très appropriée à notre sujet.

4.3.2. Technique de recherche : Enquête par le Questionnaire écrit

Pour la recherche des informations, nous avons utilisé le questionnaire écrit. Le Questionnaire s 'est révélé le mieux indiqué pour notre travail car il est question d 'interroger des gens instruits capables de comprendre et de répondre par écrit, en plus, il permet de toucher un grand nombre de répondants en un temps relativement court, avec d' 'humbles moyens financiers. En outre, le questionnaire écrit permet un traitement statistique

des données plus aisé et répond mieux au souci d 'objectivité. Selon DAVAL et al.(1967,p.190), *« la méthode par le questionnaire risque de provoquer des réponses stéréotypées, mais elle minimise le risque d 'erreur d 'interprétation par l 'interviewer. Elle n 'atteint que la réponse manifeste, mais elle se prête au traitement statistique avec beaucoup plus de rigueur, car le questionnaire peut être assimilé à un test auquel tous les sujets de la population sont soumis dans les mêmes conditions. »*

Néanmoins, même si nous avons choisi d'utiliser le questionnaire, il présente quelques inconvénients. Le questionnaire ne fait pas le tour d ' horizon de tous les aspects du sujet à l ' étude, en plus, il limite la libre expression du sujet d 'enquête, surtout quand il répond à des questions fermées. L'autre inconvénient est que des fois certains informateurs donnent des réponses tantôt incomplètes, tantôt fantaisistes.

Concernant la forme des questions nous avons commencé par des questions d 'identification et c 'est dans le but de vérifier si le répondant a les caractéristiques de la population que nous nous sommes fixées. Ensuite, le questionnaire était constitué par des questions fermées à choix multiples mais également par des questions ouvertes car les répondants étaient invités à justifier librement leurs réponses.

4.3.3. Terrain et Population d'enquête

Selon MUCCHIELLI (1988, p.16), « *la population d'enquête ou l'univers d'enquête est l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête .C'est dans cet univers que sera découpé l'échantillon.*» Nous retenons donc, à partir de cette définition, que la population d'enquête est l'ensemble des élèves capables de répondre aux questions de notre recherche.

En fait, notre population d'enquête est composée des élèves internes du cycle supérieur de deux lycées sous convention catholique de la Province de RUYIGI ayant les caractéristiques intéressantes pour notre recherche. Le choix de ces deux écoles a été dicté par le fait qu'elles nous sont connues, qu'elles disposent ensuite au niveau du cycle supérieur d'au moins trois sections et accueillent des élèves d 'appartenances religieuses diverses. Ces deux écoles sont alors le Lycée Notre Dame de la Joie de RUYIGI qui est une école sous convention catholique entretenue par des religieuses (Sœurs « BENE MARIYA ») et à caractère non mixte, c 'est à dire que tous les élèves internes sont des filles et le Lycée Saint Joseph de RUSENGO qui est elle aussi une école sous convention catholique mais entretenue

par les « Frères » BENE YOZEFU et à caractère mixte, c'est- à- dire que les internes sont constitués par les filles et les garçons.

Tableau 3 : Répartition globale de la population d'enquête

Etablissement	Elèves
LNDJR	369
LSJR	404
Total	773

4.3.4. Echantillonnage

Notre population d'enquête comme déjà signalé est constituée par les élèves internes du cycle supérieur catholiques et ceux non-catholiques de deux établissements près-cités ci haut. En plus ces élèves sont ceux vivant là pendant une période inférieure ou égale à deux ans et ceux vivant là pendant trois ans ou plus. Ainsi, les classes qui ont retenu notre attention sont celles de 2nde (2nde L.M, 2nde SC, 2nde ECO, 2nde I.G, N2) et les classes terminales ($1^{ère}$ L.M, $1^{ère}$ SC, $1^{ère}$ ECO, $1^{ère}$ I.G., N4).Le cycle inférieur ne fait pas partie de notre échantillon, car, avec l'avènement de l'Eole Fondamentale, les élèves sont externes alors que nous avons privilégié les internes. Il est pratiquement impossible de travailler sur tous les sujets de la population, si celle-ci comporte des effectifs élevés. Ainsi, nous sommes amenée à faire de l'échantillonnage, afin de limiter l'enquête à un nombre réduit d'individus.

De LANDSHEERE (1976, p.102) définit l'échantillon de la manière suivante :*« Un échantillon est un ensemble limité d'individus, d'objets, d'évènements, dont l'observation permet de tirer des conclusions applicables à la population entière (univers) à l'intérieur de laquelle le choix a été fait. »* Le problème qui se pose ici est celui de la représentativité de cet échantillon. Voici alors ce qu'en dit MUCCHIELLI (1988, p.17) : *«le problème essentiel est alors d'assurer la représentativité de l'échantillon, c'est- à- dire les conditions de sa composition ultérieure par rapport à l'ensemble de l'univers de l'enquête, des résultats obtenus sur l échantillon.* »

Nonobstant, pour prélever notre échantillon, nous avons pensé à la technique d'échantillonnage systématique non-probabiliste .En effet, comme le précise R.MAGER et F.OUELLET cités par NIYONGABO (2004-2005) en ces termes : *« Cette technique consiste à partir d'une liste de personnes ou d'objets et à choisir par exemple un nom à tous les 10*

noms de façon arbitraire et sans aucune consigne de départ. Donc, le premier numéro n'est pas choisi au hasard. »

De ce fait, nous avons pris la liste des élèves par classe concernée, nous déterminions l'effectif par appartenance religieuse et par après nous divisons par 10 pour rester avec le quota souhaité. Pour leur distribuer les questionnaires, nous procédions au hasard pur des répondants tout en prenant soin d'écarter les élèves externes.

Tableau 4 : Répartition de l'échantillon selon les variables retenues

	Ancienneté et appartenance religieuse				
Ecoles d'appartenance	≤2ans		≥ 3ans		Total
	EC	ENC	EC	ENC	
LSJR	12	10	9	10	41
LNDJR	11	7	9	9	36
Total	23	17	18	19	77

N.B : Auparavant nous avions un échantillon de 77, ce n'est qu'après la récupération des questionnaires que cet échantillon a été réduit à 70 car nous avons enregistré un manque de 7 questionnaires au LSJR.

Tableau 4 : Répartition de l'échantillon final selon les variables retenues

	Ancienneté et appartenance religieuse				
Ecoles d'appartenance	≤2ans		≥ 3ans		Total
	EC	ENC	EC	ENC	
LSJR	10	9	7	8	34
LNDJR	11	7	9	9	36
Total	21	16	16	17	70

4.3.5. Déroulement de la recherche

4.3.5.1. La pré-enquête

Notre travail de mener une enquête a été procédé par la pré-enquête dans le but de corriger les incompréhensions éventuelles et d'adapter le questionnaire au niveau de nos enquêtés. A ce propos DE LANDSHEERE (1976, p.105) dit que le questionnaire doit être testé avant d'être utilisé dans l'enquête proprement dite. Il dit ce qui suit : *« tout questionnaire doit être avant tout essayé avant d'être répondu. Ce pré-test révèle souvent une série de défauts de construction : question mal formulée, mauvaise disposition, etc. »*

On voit donc que la pré-enquête a une part très importante dans un travail d'une recherche scientifique. Elle nous permet donc de vérifier si les questions étaient compréhensibles ou non, s 'il n'y a pas des questions qui se répètent et qui sont susceptibles d'avoir une même réponse ou encore s'il n'y avait pas des questions qui ne sont pas adaptées au niveau des élèves.

Ainsi, les résultats de la pré-enquête nous ont alors montré que les questions 16 et 17 ont été incomprises par les élèves et par conséquent nous les avons reformulées. La question 16 était auparavant libellée ainsi :

Quel est le type de commandement employé par vos éducateurs à l'internat ?

- Autoritaire
- Démocratique
- Laisser-faire

Nous l'avons alors reformulée ainsi : Comment sont les autorités de votre établissement ?

- Ils prennent des décisions sans écouter vos opinions (ivyiyumviro)
- Ils écoutent vos opinions avant de prendre des décisions
- Ils vous laissent faire tout ce que vous voulez

Par contre, la question 17 était libellée ainsi :

Quel type de commandement préfériez-vous au sein de votre internat ?

- Autoritaire
- Démocratique
- Laisser-faire

Nous l'avons ainsi reformulé : Au sein de votre internat, quel type d'autorité préfériez-vous ?

- Celui qui prend des décisions sans écouter vos opinions
- Celui écoute vos opinions avant de prendre des décisions
- Celui qui vous laisse faire tout ce que vous voulez

4.3.5.2. L'enquête

L'enquête a été caractérisé par deux étapes importantes à savoir celle de la distribution des questionnaires et de leur collecte. Ainsi, nous nous sommes rendu aux écoles constituant notre terrain d'enquête et nous avons en premier lieu demandé l 'autorisation aux autorités scolaires. Après avoir obtenu l'autorisation, nous avons passé dans les classes qui nous intéressent, nous avons expliqué à nos enquêtés l'objectif de notre visite et les consignes du questionnaire. Et par après, nous avons distribué les questionnaires à 77 élèves dont 41 du L.S.J.de RUSENGO et 36 du L.N.D.J.de RUYIGI. Nous avons laissé alors les Questionnaires aux élèves mais quand même tout en se fixant le jour de la remise de ceux-ci. Au jour convenu, nous avons passé encore une fois dans ces écoles pour récupérer les Questionnaires en vue d'en analyser le contenu et nous avons alors constaté un manque de 7 Questionnaires au LSJR.

4.3.6 .Procédé de traitement des données

Après avoir récolté les données, nous avons dépouillé le questionnaire afin de mettre au clair les résultats de l' enquête .Nous avons traité les thèmes l'un après l'autre et item par item .A chaque item, nous présentons les résultats globaux et les résultats par variable. Dans cette tâche, les réponses données aux différentes questions ont été réparties dans les tableaux spécifiques où nous indiquons combien de fois une réponse a été donnée de manière globale tout d abord, ensuite compte tenu de nos variables et ce, question par question. Dans la suite nous nous mettions à calculer le pourcentage de chaque catégorie d'élèves ayant donné une réponse déterminée.

Dans l optique de savoir si les opinions de nos répondants ont des différences significatives ou non, nous avons fait recours au test du khi carré. Pour que l'utilisation du khi carré soit justifiée, un certain nombre de conditions doit être rempli comme le précisent G.MIALARET et D.PHAM (1967, p.20) dans les propos suivants : *« Pour que l'application du test* χ^2 *soit valable, il est nécessaire que l'échantillon soit assez grand .On estime qu'il faut que l'effectif de chacune des cases du tableau soit supérieur à 10. »*

NIYONGABO (2005-2006) ajoute que « *pour pouvoir utiliser le* χ^2 *comme outil statistique, il faut au moins 50 sujets comme taille de l'échantillon.* »

La formule générale du khi carré est $\chi^2 = \sum \frac{(Fo-Fe)^2}{Fe}$ où Fo=fréquences observées ; Fe=fréquences théoriques avec $Fe = \frac{Sr \times Sc}{N}$ où Sr = $\sum$ des effectifs dans les rangées, Sc= $\sum$ des effectifs dans les colonnes; N=effectif total de l'échantillon .

Par contre, s'il ya une ou des cases du tableau contenant des effectifs inférieurs à 10, on recourt au calcul du khi carré corrigé communément appelé "correction de YATES" comme le soulignent MIALARET et PHAM (1967, p.22) en ces termes *: « au cas où les effectifs des cases seraient inférieurs à 10, on ferait la correction de YATES. »* La formule du khi carré corrigé qui doit être appliquée est la suivante : $\chi^2 = \sum \frac{[(Fo-Fe)-0.5]^2}{Fe}$

A côté du khi- carré, pour la lecture d'une valeur tabulaire à comparer avec le χ^2 calculé, 2 éléments nous guident à savoir le nombre de degré de liberté (d.l) calculé selon la formule suivante :d.l=(R-1)(K-1) où

R=nombre de rangées; K=nombre de colonnes

et le seuil de probabilité(P) qui est une marge d'erreur qu'on choisit afin de s'en servir lors des opérations statistiques. Ici, le chercheur prendra par exemple un p de 0.05 ou 0.10 pour dire que ce qu'il dit est vrai à 95% ou à 90%.Nous avons utilisé alors p=0.05

Il convient de signaler que si le χ^2 calculé est inférieur au χ^2 lu dans la table, l'hypothèse nulle (H_O) est confirmée (c'est à dire qu'il n'ya pas de différences significatives entre les fréquences de réponses). Dans le cas contraire, si χ^2 calculé est supérieur au χ^2 lu dans la table, on rejette l'H_O c'est à dire qu'elle est infirmée et que les différences observées sont dues à une cause systématique.

4.3.7 .Difficultés rencontrées

Lors de notre enquête, des difficultés n'ont pas manqué. La difficulté majeure que nous avons rencontré c'est que le jour de l'enquête, nous avons manqué les autorités scolaires qui

pourraient nous donner l'autorisation de faire notre travail d'enquête et pour ce, nous avons été obligée de rentrer afin d'y retourner l'autre jour.

Une autre difficulté c'est que le jour de la remise du questionnaire, nous avons remarqué que sur 77 questionnaires distribués, il y a eu une perte de 7 questionnaires surtout au L.S.J.de RUSENGO, soit un taux de distorsion de18.4%. Aussi, certaines réponses données par nos enquêtés n'ont pas été justifiées. Signalons enfin que nous avons eu des difficultés de déplacement à cause d'une forte pluie.

Nous venons de faire un point sur la problématique de notre recherche ainsi que sur la méthodologie que nous avons adopté pour la réalisation de cette étude. Dans la suite de ce travail, nous abordons la dernière partie où il est questions de présenter, d'analyser les données et d'interpréter les résultats de notre enquête.

DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

CHAPITRE V : LE SYSTEME D'ENCANDREMENT TEL QU'APPRECIE PAR LES ELEVES

5.1. Appréciation générale du système d'encadrement

Ici, il est question de découvrir les opinons de élèves sur la manière dont ils sont encadrés dans les écoles sous conventions catholiques. Ainsi, il ya trois questions en rapport avec ce sous thème.

Question 1 : Pour vous, vos encadreurs de discipline sont-ils perçus comme des substituts des parents. Oui ☐ Non ☐

Justifier votre réponse.

Tableau 5 : Répartition globale de réponses

Réponses / Fréquences	Effectif (fo)	Pourcentage(%)
OUI	47	67.1
NON	23	32.9
TOTAL	70	100

Ce tableau nous montre que 47 enquêtés sur 70, soit 67.1%, perçoivent les encadreurs de discipline comme des substituts des parents alors que 23, soit 32.8% , ne les perçoivent pas comme des substituts des parents. Etant connu que dans les écoles sous convention y vivent des élèves forts différents que ce soit du côté de la perception du bien ou du mal, la diversité d'appartenance religieuse, d'origine aussi différente, on dirait que c'est normal qu'ils ne les perçoivent pas de la même manière et d'ailleurs comme le disaient les Psychologues la perception est sélective.

Tableau 6 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d'appartenance »

EA / Réponses	LNDR		LSJR		TOTAL	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
OUI	21	58.3	26	76.5	47	67.1
NON	15	41.7	8	23.5	23	32.9
TOTAL	36	100	34	100	70	100

En observant ce tableau, nous constatons que 21 enquêtés du LNDJR sur 36 (soit 58.3%) et 26 enquêtés du LSJR sur 34 (76.5%) perçoivent les encadreurs de discipline comme des substituts des parents. Par contre, 15 du LNDJR (soit 41.7%) et 8 du LSJR (soit 23.5) ne les considèrent pas comme des substituts des parents. Nous constatons que les écarts de pourcentage entre les deux catégories de répondants sont assez importants. C'est le test du khi-carré qui pourra nous indiquer si les différences observées sont significatives ou si elles sont dues au hasard de l'échantillonnage. Calculons d'abord les fréquences théoriques selon la formule fe=Sr x Sc /N où

Sr=Somme des effectifs dans les rangées,
Sc= Somme des effectifs dans les colonnes,
N=Taille de l'échantillon

Ainsi, fe(21)=36X47/70=24.2

fe(15)=36X23/70=11.8

fe(26)=34X47/70=22.8

fe(8)=34X23/70=11.2

Après avoir trouvé les quatre fréquences théoriques correspondant aux quatre fréquences observées, nous pouvons calculer le khi-carré :

Fo	Fe	fo-fe	$[(fo-fe)-0.5]^2/fe$
21	24.2	-3.2	0.56
15	11.8	3.2	0.61
26	22.8	3.2	0.31
8	11.2	-3.2	1.22

$\chi^2 = 2.7$

En comparant le khi- carré calculé avec le khi- carré lu dans la table, au seuil de probabilité 0.05 et au degré de liberté 1, nous constatons que le khi-carré calculé (2.7) est inférieur au khi- carré lu dans la table (3.84), ce qui nous pousse à dire que les différences constatées entre les deux catégories de répondants ne sont pas significatives, donc, nous admettons l'hypothèse nulle selon laquelle les écarts constatés sont dus au hasard de l'échantillonnage.

Nous pouvons donc dire qu'un grand nombre d'élèves sans considération de leur école d'appartenance perçoivent les encadreurs de discipline comme des substituts des parents et pour ce, voici ce que disent certains élèves : *« Quant à moi, je les perçois comme des substituts des parents car mes parents ne connaissent pas maintenant comment je vis pour le moment, ce sont les encadreuses qui savent ça. »* Dans ce même sens, un autre élève dit ceci : *« Je les perçois comme des substituts des parents car personne ne peux se comporter comme elle veut, les encadreurs nous suivent chaque fois comme nos parents mais il faut qu'ils améliorent l'amour envers nous. »* Par contre, parmi le petit nombre d'élèves qui ne perçoivent pas leurs encadreurs de discipline comme des substituts parents, un élève s'exprime en ces termes : *« Non, parce qu'elles nous traumatisent beaucoup, on dirait une marâtre et l'orphelin, on nous maltraite comme si on n'a pas d'où nous venons. »*

Tableau 7 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

AR / Réponses	EC		ENC		TOTAL	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
OUI	23	62.2	24	72.7	47	67.1
NON	14	37.8	9	27.3	23	32.9
TOTAL	37	100	33	100	100	100

Ce tableau nous montre que 23 élèves catholiques sur 37(soit 62.2%) et 24 élèves non catholiques sur 33 (soit 72.7%) perçoivent leurs encadreurs de discipline comme des substituts des parents. Par contre, 14 élèves catholiques (soit 37.8%) et 9 élèves non catholiques (soit 27.3%) ne les perçoivent pas comme des substituts des parents. Comme le khi-carré calculé (1.73) est inférieur au khi- carré lu dans la table au seuil de probabilité de 0.05 et au degré de liberté 1 qui est de 3.84, nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l'échantillonnage.

Tableau 8 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		TOTAL	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
OUI	23	63.9	24	70.6	47	67.1
NON	13	36.1	10	29.4	23	32.9
TOTAL	36	100	34	100	70	100

La lecture de ce tableau nous montre que 23 élèves nouveaux sur 36 (soit 63.9%) et 24 élèves anciens sur 34 (soit 70.6%) considèrent leurs encadreurs de discipline comme des substituts des parents. Par contre, 13 élèves nouveaux (soit 36.1%) et 10 élèves anciens (soit 29.4%) ne les considèrent pas comme des substituts des parents. Comme le khi-carré calculé (0.36) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1, qui est de 3.84, nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l'échantillonnage.

Question2 : Que pensez-vous de la discipline dans votre établissement ?

Trop sévère ☐

Assez sévère ☐

Insuffisante, laisser-aller ☐

Tableau 9 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage (%)
Trop sévère	51	72.9
Assez sévère	18	25.7
Insuffisante, laisser- aller	1	1.4
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 51 enquêtés sur 70 (soit 72.9%) disent que la discipline dans leur établissement est trop sévère, par contre, 18 enquêtés (soit 25.7%) disent que la discipline dans leur établissement est assez sévère et enfin, 1 seul enquêté (soit 1.4%) dit que la discipline dans leur établissement est laisser-aller.

En effet, en matière d'éducation, il faut éviter chez enfant la tension nerveuse, le surmenage physique et moral. L'enfant a besoin pour assimiler tout ce qu'on lui dit ou tout ce qu'on lui enseigne de périodes où on le laisse tranquille. Veiller donc sur vos enfants mais ne soyez pas sans cesse à les surveiller. Etre tout le temps sur le dos de l'enfant ne fait que le fatiguer sans profit et l'empêche d'être lui-même.

Tableau 10 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Trop sévère	26	72.2	25	73.5	51	72.9
Assez sévère	9	25	9	26.5	18	25.7
Insuffisante, Laisser-aller	1	2.8	0	0	1	1.4
Total	36	100	34	100	70	100

Avec ce tableau , nous constatons que 26 enquêtés du LNDJR sur 36 (soit 72.2%) et 25 enquêtés du LSJR sur 34 (soit 73.5%) disent que la discipline dans leur établissement est trop sévère, par contre, 9 enquêtés du LNDJR (soit 25%) et 9 enquêtés du LSJR (soit 26.5) disent que la discipline dans leur établissement est assez sévère et enfin, 1 seul enquêté du LNDJR (soit 2.8) dit que la discipline dans leur établissement est laisser-aller. En comparant le khi-carré calculé (2.10) au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 2 (5.99), nous concluons que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives du fait que le khi-carré calculé est inférieur au khi-carré lu dans la table et qu'elles sont dues au hasard de l'échantillonnage.

Tableau 11 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

AR / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Trop sévère	25	67.6	26	78.8	51	72.9
Asses sévère	12	32.4	6	18.2	18	25.7
Insuffisante, laisser-aller	0	0	1	3	1	1.4
Total	37	100	33	100	70	100

En observant ce tableau, nous remarquons que 25 enquêtés catholiques sur 37 (soit 67.6%) et 26 enquêtés non catholiques sur 33 (soit 78.8%) disent que la discipline dans leur établissement est trop sévère ; par contre, 12 élèves catholiques (soit 32.4%) et 6 élèves non catholiques (soit 18.2%) disent que la discipline dans leur établissement est assez sévère et enfin, 1 enquêté non catholique (soit 3%) dit que la discipline dans leur établissement est laisser-aller.

Comme le khi-carré calculé (6.02) est supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 2 (5.99), nous admettons que les différences observées sont statistiquement significatives et qu'elles sont dues à la variable « Ecole d'appartenance » Nous remarquons alors que la grande partie des élèves disent que la discipline est trop sévère. Ainsi, voici les propos de cet élève : *« La discipline dans notre établissement est une discipline de dictature, toujours on est coupable à nos encadreuses. »* Un autre élève dit ceci : *«La discipline dans notre établissement est vraiment trop sévère parce qu'ils appliquent le règlement scolaire mais aussi il ya des autres punitions que nous ne trouvons pas sur le règlement. »* Signalons alors que les règlements au sein des groupes sociaux sont très nécessaires car sans cela ces derniers risquent de tomber dans le chaos et les affrontements, mais la façon d'inciter tous les membres du groupe à les respecter fait toute la différence!

En effet, si les jeunes participent à l'élaboration des règles, ils seront plus portés à les respecter et se feront même un honneur de le faire. Lors qu'on encourage la participation des enfants aux décisions, tant dans la famille qu'à l'école, on obtient souvent des solutions plus ingénieuses aux problèmes.

Voici alors les conseils donnés par COURTOIS (1980, p.108) à cette question de discipline *: « Il ya deux excès à éviter en matière d'éducation :-celui qui consiste à n'intervenir jamais, c'est le laisser-aller, laissez-passer, ou la politique des yeux fermés : « fais ce qui te plait et laisse-moi la paix » ;-celui qui consiste à intervenir à chaque instant pour des broutilles sans importance.»*

Tableau 12 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Trop severe	26	72.2	25	73.5	51	72.9
Assez severe	10	27.8	8	23.5	18	25.7
Insuffisante, laisser-aller	0	0	1	3	1	1.4
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 26 élèves nouveaux sur 36 (soit 72.2%) et 25 élèves anciens sur 34 (soit 73.5%) disent que la discipline dans leur établissement est trop sévère ; par contre, 10 élèves nouveaux (soit 27.8%) et 8 élèves anciens (soit 23.5%) disent que la discipline dans leur établissement est assez sévère et enfin, 1 seul élève ancien (soit 3%) dit que la discipline dans leur établissement est laisser-aller.

En comparant le khi-carré calculé (2.19) avec le khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et d.l. 2. (5.99), nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l'échantillonnage.

Question3 : Comment appréciez-vous vos relations avec les partenaires éducatifs à l'internat (Directeur d'internat, les encadreurs de discipline) ?

Très bonnes ☐
Bonnes ☐
Moyennement bonnes ☐
Moins bonnes ☐
Expliquez votre choix.

Tableau 13 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage(%)
Très bonnes	7	10
Bonnes	20	28.6
Moyennement bonnes	38	54.3
Moins bonnes	5	7.1
Total	70	100

Nous remarquons dans ce tableau que 7 enquêtés sur 70 (soit 10%) disent que leurs relations avec les partenaires éducatifs à l'internat sont très bonnes, 20 enquêtés (soit 28.6%) disent que ces relations sont très bonnes, 38 enquêtés (soit 54.3%) disent que ces relations sont moyennement bonnes, et enfin, 5 enquêtés disent que ces relations sont moins bonnes. Nous en déduisons que la grande partie des élèves trouvent que leurs relations avec les partenaires éducatifs à l'internat sont moyennement bonnes.

L'éducation est conditionnée par la confiance, l'attachement et l'union qui doivent régner entre éducateurs et éduqués. Mais, Hélas ! Quelle tâche délicate et difficile ! L'éducateur étant en face des individus ayant chacun son tempérament, son rythme de travail, son intelligence, ses intérêt ses habitudes acquises, il ne lui est pas facile de savoir quelle attitude adopter pour faire régner l'harmonie à l'internat et y maintenir la discipline.

Tableau 14 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Très bonnes	3	8.3	4	11.8	7	10
Bonnes	6	16.7	14	41.2	20	28.6
Moyennement bonnes	22	61.1	16	47	38	54.3
Moins bonnes	5	13.9	0	0	5	7.1
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 3 enquêtés du LNDJR sur 36 (soit 8.3%) et 4 enquêtés du LSJR sur 34 (soit 11.8%)disent que les relations entre les élèves et les partenaires éducatifs à

l'internat sont très bonnes, 6 enquêtés du LNDJR (soit 16.7%) et 14 enquêtés du LSJR (soit 41.2%) disent que ces relations sont bonnes,22 enquêtés du LNDJ (soit 61.1%) et 16 enquêtés du LSJR (soit 47%) disent que ces relations sont moyennement bonnes et enfin, 5 enquêtés du LNDJR (soit13.9%) disent que les relations sont moins bonnes.

En comparant le khi-carré calculé (9.37) avec le khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité de 0.05 et au d.l. 3 (7.82), nous concluons que les différences observées sont statistiquement significatives et qu'elles sont dues à la variable « Ecole d'appartenance ». Nous en déduisons que la majeur partie des élèves des deux établissements mais à des pourcentages forts différents disent que leurs relations avec les partenaires éducatifs à l'internat sont moyennement bonnes et ceci est justifié par les propos de ces élèves :

« Nos relations avec les partenaires éducatifs à l'internat sont moyennement bonnes car parfois ils organisent des rencontres ou des assemblées et on a le temps de s'exprimer mais ce qui nous mécontente c'est que ce que nous disons sont nuls devant eux. »

Un autre enquêté dit ceci : «*C'est moyennement bonnes par ce qu'il ya des encadreuses qui ont un bon cœur, qui peuvent tolérer et les autres qui ne tolèrent jamais et il ya celles qui acceptent de dialoguer avec nous.* »

A côté de ces premiers, il y a d'autres qui disent que ces relations sont bonnes mais avec un écart très énorme entre les deux établissements.

Tableau 15 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

AR / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Très bonnes	1	2.7	6	18.2	7	10
Bonnes	10	27	10	30.3	20	28.6
Moyennement bonnes	22	59.5	16	48.5	38	54.3
Moins bonnes	4	10.8	1	3	5	7.1
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre qu'un enquêté catholique sur 37(soit 2.7%) et 6 enquêtés non catholiques sur 33 (soit 18.2%) disent que les relations entre eux et les partenaires éducatifs à

l'internat sont très bonnes, 10 enquêtés catholiques (soit 27%) et 10 enquêtés non catholiques (soit 30.3%) disent que les relations entre eux et les partenaires éducatifs à l 'internat sont bonnes, 22 élèves catholiques (soit 59.5%) et 16 élèves non catholiques (soit 48.5%) disent que les relations sont moyennement bonnes et enfin, 4 élèves catholiques (soit 10.8%) et 1 seul élève non catholique (soit 3%) disent que les relations sont moins bonnes. En comparant le khi-carré calculé (6.59) avec le khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 au d .l .3 (7.82), nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 16 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		3≥ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Très bonnes	4	11.1	3	8.8	7	10
Bonnes	9	25	11	32.5	20	28.6
Moyennement bonnes	20	55.6	18	52.9	38	54.3
Moins bonnes	3	8.3	2	5.8	5	7.1
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 4 élèves nouveaux sur 36 (soit 11.1%) et 3 élèves anciens sur 34 (soit 8.8%) disent que les relations entre eux et les partenaires éducatifs à l 'internat sont très bonnes, 9 élèves nouveaux (soit 25%) et 11 élèves anciens (soit 32.5%) disent que les relations sont bonnes, 20 élèves nouveaux (soit 55.6%) et 18 élèves anciens (soit 52.9%) disent que les relations sont moyennement bonnes et enfin,3 élèves nouveaux (soit 8.3%) et 2eleves anciens (soit 5.8%) disent que les relations sont moins bonnes.

En comparant le khi-carré calculé (1.02) avec le khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l .3 (7.82), nous concluons que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives et qu'elles sont dues au hasard de l 'échantillonnage mais pas à la variable « ancienneté »

5.2. Appréciation du règlement d 'ordre intérieur et son applicabilité

Dns ce point, notre attention est penchée sur les moments de sortie et d 'accueillir les visiteurs ainsi que les moments de détente comme la musique. Nous avons ici trois Questions.

Question4 : Dans votre école, bénéficiez-vous convenablement des moments de sortie et d 'accueillir les visiteurs ? Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse.

Tableau 17 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage (%)
Oui	46	65.7
Non	24	34.3
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 46 enquêtés sur 70 (soit 65.7%) disent qu'ils bénéficient convenablement des moments de sortie et d 'accueillir les visiteurs alors que 24 enquêtés (soit 34.3%) approuvent le contraire de ces premiers.

Tableau 18 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%		
Oui	15	41.7	31	91.2	46	65.7
Non	21	58.3	3	8.8	24	34.3
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 15 enquêtés du LNDJR sur 36 (soit 41.7%) et 31 enquêtés du LSJR sur 34 (soit 91.2%) disent qu'ils bénéficient convenablement des moments de sortie et d 'accueillir les visiteurs. Par contre, 21 enquêtés du LNDJR (soit 58.3%) et 3 enquêtés du LSJR (soit 8.8%) disent qu'ils ne bénéficient pas convenablement de ces moments. En comparant le khi-carré calculé (19.29) avec le khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l .1 (3.84), nous admettons que les différences observées sont statistiquement significatives et qu'elles sont dues à la variable « Ecole d 'appartenance ».

Nous en déduisons donc que les élèves du L.S.J.R. bénéficient convenablement les moments de sortie et d 'accueillir les visiteurs que ceux du L.N.D.J.R.et ceci est témoigné par les propos de ces élèves :

«La deuxième semaine de chaque mois, ils nous donnent une sortie générale et en cas particulier, on peut te donner la permission, aussi on nous donne le moment d 'accueillir nos visiteurs. »

Par contre, un autre élève dit le contraire de ce premier :

« Nous ne bénéficions pas convenablement de ces moments car ici à notre école les moments de sortie sont peu nombreux par exemple le trimestre peut être terminé alors que nous avons eu une seule sortie et même cette sortie dure peu de temps car nous la recevons dans les heures d 'après midi. Auparavant on avait une journée d 'accueillir les visiteurs mais maintenant celle-ci a été supprimée. »

Tableau 19 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

A.R / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	25	67.6	21	63.6	46	65.7
Non	12	32.4	12	36.4	24	34.3
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre que 25 enquêtés catholiques sur 37 (soit 67.6%) et 21 enquêtés non catholiques sur 33 (soit 63.6%) apprécient positivement les moments de sortie et d 'accueillir les visiteurs .Par contre, 12 catholiques (soit 32.4%) et 12 enquêtés non catholiques (soit 36.4%) apprécient négativement ces moments de sortie et d 'accueillir les visiteurs.

En comparant le khi-carré calculé (0.13) avec le khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.84), nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils ne sont pas dus à la variable « Appartenance religieuse » mais au hasard de l'échantillonnage.

Tableau 20 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	27	75	19	55.9	46	65.7
Non	9	25	15	44.1	24	34.3
Total	36	100	70	100	100	100

Ce tableau nous montre que 27 élèves nouveaux sur 36 (soit 75%) et 19 élèves anciens sur 34 (soit 55.9%) apprécient positivement la manière dont ils bénéficient des moments de sortie et d' accueillir les visiteurs. Par contre, 9 nouveaux (soit 25%) et 15 anciens (soit 44.1%) apprécient négativement la manière dont ils bénéficient de ces moments. Comme le khi-carré calculé (2.82) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l .1 (3.84), nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu 'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Question5 : Toute personne qui vient chercher un élève reçoit-elle facilement cet élève ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse.

Tableau 21 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (fo)	Pourcentage(%)
Oui	15	21.4
Non	55	78.6
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 15 enquêtés sur 70 (soit 21.4%) affirment que toute personne qui vient chercher un élève le reçoit facilement. Par contre, 55 enquêtés (soit 78.6%) nient l' affirmation de ces premiers.

Tableau 22 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	2	5.6	13	38.2	15	21.4
Non	34	94.4	21	61.8	55	78.6
Total	36	100	34	100S	70	100

La lecture de ce tableau nous montre que 2 enquêtes du LNDJR sur 36 (soit 5.6%) et 13enquetes du LSJR sur 34 (soit 38.2%) affirment que toute personne qui vient chercher un élève le reçoit facilement. Par contre, 34 enquêtes du LNDJR (soit 94.4%) et 21 enquêtes du LSJR (soit 61.8%) nient l'affirmation de ces premiers.

Comme le khi-carré calculé (11.09) est supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.84), nous admettons que les écarts observés sont statistiquement significatifs et qu'ils sont dus à la variable « Ecole d'appartenance ». Ceci nous amène à dire qu'au LSJR, toute personne qui vient chercher un élève le reçoit facilement plus qu'au LNDJR. Ainsi, voici les propos de ces élèves :

L'un déclare ceci : *« Oui car il suffit que la personne demande la permission aux encadreurs ou au directeur d 'internat et ce(s) dernier(s) appelle facilement l 'élève cherché par cette personne mais ils restent autour de la direction. »* L'autre ajoute ceci : *« Non, ça dépend de la personne. Quand elle est connue des encadreurs ou du directeur d' internat elle le reçoit facilement. »*

L'autre encore précise ceci : *« Ce que j 'ai remarqué est que s 'il ya quelqu'un qui vient chercher un élève, il ne le reçoit pas facilement .S 'il vient en voiture ou du mois s'il est riche, c 'est facile mais s'il est pauvre, il est beaucoup Questionné jusqu'à ce que même il retourne sans voir l'élève dont il a besoin. Ce qui est trop choquant pour ce visiteur mais aussi pour l'élève une fois entendu cela. »*

Tableau 23 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

AR / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	7	18.9	8	24.2	15	21.4
Non	30	81.1	25	75.8	55	78.6
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre que 7 élèves catholiques sur 37 (soit 18.9%) et 8 élèves non catholiques sur 33 (soit 24.2%) affirment que toute personne qui vient chercher un élève le reçoit facilement. Par contre, 30 élèves catholiques (soit 81.1%) et 25 élèves non catholiques (soit 75.8%) nient l 'affirmation de ces premiers. Comme le khi-carré calculé (0.35) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l .1 (3.84), nous concluons que les différences observées ne sont pas statistiquement significatifs et qu'elles ne sont pas dues à la variable « Ecole d 'appartenance » mais au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 24 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	2	5.6	13	38.2	15	21.4
Non	34	94.4	21	61.8	55	78.6
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 2 élèves nouveaux sur 36 (soit 5.6%) et 13 élèves anciens sur 34 (soit 38.2%) affirment que toute personne qui vient chercher un élève le reçoit facilement. Par contre, 34 élèves nouveaux (soit 94.4%) et 21 élèves anciens (soit 61.8%) nient l 'affirmation de ces premiers.

Comme le khi-carré calculé (11.09) est supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.84), nous admettons que les écarts observés sont statistiquement significatifs et qu'ils sont dus à la variable « Ancienneté ». Nous déduisons alors que les élèves anciens plus que les nouveaux affirment que toute personne qui vient chercher un élève le reçoit facilement.

Du mois on dirait que c 'est normal car les anciens sont déjà habitués à ce qui se passe dans leur établissement alors que les nouveaux venant des différents milieux commencent à voir

le contraire de ce qui se passe dans leurs milieux de provenance. Voici à ce sujet les justifications de ces élèves : *« Non ,il y a de l 'injustice, par exemple si le pauvre arrive au même moment que le riche ,on accueille rapidement le riche mais le pauvre peut être chassé et rentre sans avoir son enfant. »*

Question 6 .a) Dans votre établissement bénéficiez-vous convenablement les moments de détente comme la musique ? Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse.

Tableau 25 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage (%)
Oui	30	42.9
Non	40	57.1
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 30 enquêtés sur 70 (soit 42.9%) disent qu'ils bénéficient convenablement des moments de détente comme la musique .Par contre, 40 enquêtés (soit 57.1%) disent qu 'ils ne bénéficient pas convenablement les moments de musique.

Tableau 26 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	1	2.8	29	85.3	30	42.9
Non	35	97.2	5	14.7	40	57.1
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 1 seul enquêté du LNDJR sur 36 (soit 2.8%) et 29 enquêtés du LSJR sur 34 (soit85.3%) apprécient positivement la manière dont ils bénéficient les moments de détente comme la musique .Par contre, 35 enquêtés du LNDJR (soit 97.2%) et 5 enquêtés du LSJR (soit 14.7%) apprécient négativement la manière dont ils bénéficient les moments de détente.

Comme le khi-carré calculé (48.47) est supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.84), nous admettons que les écarts observés sont statistiquement significatifs et qu'ils sont dus à la variable « Ecole d 'appartenance ».

Nous déduisons alors que les élèves du LNDJR plus que ceux du LSJR apprécient négativement la manière dont ils bénéficient les moments de détente comme la musique. A ce sujet, un élève du LNDJR dit ceci : « *Il n'y a pas un moment de musique ici chez nous, par exemple durant le premier trimestre nous avons eu uniquement la musique le jour de la fête de l 'ouverture de l 'Année Scolaire.* »

Par contre, son camarade du LSJR dit ceci : « *Oui, l 'horaire est fixé comme suit : Premier samedi, c 'est le jour de louange, le samedi qui suit, c 'est la musique et le rythme continue ainsi. Mais des cas d 'exception existe comme par exemple quand il y a des fêtes comme le mariage,....* » A partir de ce constant, il importe de signaler que même s'il est vrai qu'il ne faut pas laisser les élèves s'occuper à tout moment des divertissements, il faut quand même les laisser quelquefois s'informer, se cultiver par autre chose que les cahiers de notes et les livres.

Tableau 27 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

AR / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	15	40.5	15	45.5	30	42.9
Non	22	59.5	18	54.5	40	57.1
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre que 15 élèves catholiques sur 37 (soit 40.5%) et 15 élèves non catholiques sur 33 (soit 45.5%) apprécient positivement la manière dont ils bénéficient des moments de musique. Par contre; 22 élèves catholiques (soit 59.5%) et 18 élèves non catholiques (soit 54.5%) apprécient négativement la manière dont ils bénéficient des moments de musique.

Comme le khi-carré calculé (0.19) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05et au d.l. 1 (3.84), nous concluons que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives et qu'elles sont dues au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 28 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	16	44.4	14	41.2	30	42.9
Non	20	55.6	20	58.8	40	57.1
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 16 élèves nouveaux sur 36 (soit 44.4%) et 14 élèves anciens sur 34 (soit 41.2%) apprécient positivement la manière dont ils bénéficient des moments de musique. Par contre, 20 élèves nouveaux (soit 55.6%) et 20 élèves anciens (soit 58.8%) apprécient négativement la manière dont ils bénéficient des moments de musique. En comparant le khi-carré calculé (0.08) avec le khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d. l.1 (3.84), nous concluons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Question6.b) Jugez-vous très nécessaire ce moment de musique ?

Oui ☐ Non ☐ . Pourquoi ?

Tableau 29 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (fo)	Pourcentage (%)
Oui	50	71.4
Non	20	28.6
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 50 enquêtés sur 70 (soit 71.4%) jugent très nécessaire le moment de musique. Par contre, 20 enquêtés (soit 28.6%) ne jugent pas très nécessaire ce moment de musique.

Tableau 30 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	29	80.6	21	61.8	50	71.4
Non	7	19.4	13	38.2	20	28.6
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 29 enquêtés du LNDJR sur 36 (soit 80.6%) et 21 enquêtés du LSJR sur 34 (soit 61.8%) jugent très nécessaire le moment de musique. Par contre, 7 du LNDJR (soit 19.4%) et 13 du LSJR (soit 38.2%) ne jugent pas très nécessaire ce moment de musique. Comme le khi-carré calculé (3.11) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.845), nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 31 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

AR / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	34	91.9	16	48.5	50	71.4
Non	3	8.1	17	51.5	20	28.6
Total	37	100	33	100	70	100

Catholiques sur 33 (soit 48.5) jugent très nécessaire le moment de musique. Par contre, 3 catholiques (soit 8.1%) et 17 non catholiques (soit 51.9%) ne jugent pas très nécessaire ce moment de musique.

Comme le khi-carré calculé (16.24%) est supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.84), nous concluons que les écarts observés sont statistiquement significatifs et qu'ils sont dus à la variable « Appartenance religieuse. »

Ainsi, nous déduisons que les élèves catholiques plus que les élèves non catholiques jugent très nécessaire le moment de musique. Un élève catholique s 'exprime en ces termes : *« Le moment de musique est jugé très nécessaire car il permet de changer d'activités et de nous relâcher dans la tête. »* Par contre son camarade non catholique dit ceci : *« Pour nous, le moment de musique n 'est pas nécessaire parce que le coran nous dit que pour mieux vivre sur la terre en préparant la vie éternel, il faut se concentrer comme un homme en prison .Donc le moment de loisir n 'est pas nécessaire. »*

Tableau 32 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	28	77.8	22	64.7	50	71.4
Non	8	22.2	12	35.3	20	28.6
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 28 élèves nouveaux sur 36 (soit 77.8%) et 22 élèves anciens sur 34 (soit 64.7%) jugent très nécessaire le moment de musique. Par contre ,8 élèves nouveaux (soit 22.2%) et 12 élèves anciens (soit 35.3%) ne jugent pas très nécessaire ce moment de musique. Comme le khi-carré calcul é est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l .1 (3.84), nous admettons que écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

5.3. Appréciation de l'agencement de l'horaire hebdomadaire des activités par les élèves

Ici il ya deux Questions pouvant nous montrer comment les élèves apprécient les différentes activités organisées à l 'internat.

Question7 : L'organisation générale de l 'horaire hebdomadaire des activités à l 'internat (Petit déjeuner, déjeuner, diner, activités de propreté, épluchage, sport, club, prière, etc.) vous satisfait-elle ?

-Très satisfait (e)
- Satisfait (e) ☐
- Peu satisfait (e) ☐
- Pas du tout satisfait(e) ☐

Tableau 33 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage(%)
Très satisfait(e)	13	18.6
Satisfait(e)	29	41.4
Peu satisfait(e)	20	28.6
Pas du tout satisfait(e)	8	11.4
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 13 enquêtés sur 70 (soit 18.6%) disent qu'ils sont très satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat, 29 (soit 41.4%) disent qu'ils sont satisfaits de l 'organisation générale des activités à l'internat, 20 (soit 28.6%) disent qu'ils sont peu satisfaits de l 'organisation générale des activités à l'internat et 8 seulement (soit 11.4%) disent qu'ils ne sont pas du tout satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat.

Tableau34 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Très satisfait(e)	7	19.5	6	17.6	13	18.6
Satisfait(e)	9	25	20	58.8	29	41.4
Peu satisfait(e)	16	44.4	4	11.8	20	28.6
Pas du tout satisfait(e)	4	11.1	4	11.8	8	1.4
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 7 enquêtés du LNDJR sur 36 (soit 19.5%) et 6 enquêtés du LSJR sur 34 (soit 17.6%) disent qu'ils sont très satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat, 9 élèves du LNDJR (soit 25%) et 20 du LSJR (soit 58.8%) disent qu'ils sont satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat, 16 du LNDJR (soit 44.4%) et 4 du LSJR (soit 11.8%) disent qu'ils sont peu satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat, enfin, 4 du LNDJR (soit 11.2%) et 4 du LSJR (soit 11.8%) disent qu'ils ne sont pas du tout satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat. Comme le khi-carré calculé (11.64) est supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de

probabilité de 0.05 et au d.l. 3 (7.82), nous admettons que les écarts observés sont statistiquement significatifs et qu'ils sont dus à la variable « Ecole d 'appartenance »

Nous déduisons alors qu'un grand nombre d'élèves du LSJR sont satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat alors qu'un grand nombre d'élèves du LNDJR son peu satisfaits de cette organisation. Voici à titre d 'exemple les justifications de ces élèves : L'un dit ceci : *« Nous sommes satisfaits du fait que chaque activité est faite dans son temps prévu. »* Un autre enquêté a évoqué ceci : *« Nous sommes peu satisfaits car il ya des activités que nous faisons par force. Le temps de l'épluchage est court, elles pensent que nous sommes des tracteurs. »*

Tableau 35 : Répartition des réponses selon la variable « «Appartenance religieuse »

A R / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Très satisfait(e)	*3*	*8.1*	*10*	*30.3*	*13*	*18.6*
Satisfait(e)	16	43.2	13	39.4	29	41.4
Peu satisfait(e)	12	32.5	8	24.2	20	28.6
Pas du tout satisfait(e)	6	16.2	2	6.1	8	11.4
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre que 3 enquêtés catholiques sur 37 (soit 8.1%) et 10 enquêtés non catholiques sur 33 (soit 30.3%) disent qu'ils sont très satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat, 16 catholiques (soit 43.2%) et 13 non catholiques (soit 39.4%) disent qu'ils sont satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat, 12 catholiques (soit 32.5%) et 8 non catholiques (soit 24.2%) disent qu'ils sont peu satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat, 6 catholiques (soit16.2%) et 2 non catholiques (soit6.1%) disent qu'ils ne sont pas du tout satisfaits de l 'organisation générale des activités à internat. Comme le khi-carré calculé (7.O6) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité de 0.05 et au d.l. 3 (7.82), nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 36 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Très satisfait(e)	4	11.1	9	26.5	13	18.6
Satisfait(e)	15	41.7	14	41.1	29	41.4
Peu satisfait(e)	13	36.1	7	20.6	20	28.6
Pas du tout satisfait(e)	4	11.1	4	11.8	8	11.4
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 4 élèves nouveaux sur 36 (soit 11.1%) et 9 élèves anciens sur 34 (soit 26.5%) disent qu'ils sont très satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat, 15 nouveaux (soit 41.7%) et 14 anciens (soit 41.1%) disent qu'ils sont satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat, 13 nouveaux (soit 36.1%) et 7 anciens (soit 20.6%) disent qu'ils sont peu satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat, 4 nouveaux (soit 11.1%) et 4anciens (soit 11.8%) disent qu'ils ne sont pas du tout satisfaits de l 'organisation générale des activités à l 'internat.

Comme le khi-carré calculé (3.97) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité de 0.05 et au d.l. 3 (7.82), nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Question 8 : Croyez-vous que ces activités faites en dehors des heures de cours peuvent avoir des effets négatifs sur vos activités scolaires ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse

Tableau 37 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage (%)
Oui	31	44.3
Non	39	55.7
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 31 enquêtés sur 70 (soit 44.3%) affirment que les activités faites en dehors des heures de cours ont des effets négatifs sur leurs activités scolaires. Par contre ,39 enquêtés disent que ces activités n 'ont pas d 'effets négatifs sur leurs activités scolaires.

Tableau 38 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	17	47.2	14	41.2	31	44.3
Non	19	52.8	20	58.8	39	55.7
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 17 enquêtés du LNDJR sur 36 (soit 47.2%) et 14 du LSJR sur 34 (soit 41.2%) affirment que les activités faites en dehors des heures de cours ont des effets négatifs sur leurs activités scolaires. Par contre ,19 élevés du LNDJR (soit 52.8%) et 20 élevés du LSJR (soit5 8.8%) disent que ces activités n 'ont pas d 'effets négatifs sur leurs activités scolaires.

Comme le khi-carré calculé (0.88) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l .1 (3.84), nous admettons que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives et qu'elles sont dues au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 39 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

AR / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	13	35.1	18	54.5	31	44.3
Non	24	64.9	15	45.5	39	55.7
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre que13 enquêtés catholiques sur 37 (soit 35.1%) et 18 enquêtés non catholiques sur 33 (soit 54.5%) affirment que les activités faites en dehors des heures de cours ont des effets négatifs sur leurs activités scolaires. Par contre ,24 catholiques (soit 64.9%) et 15 non catholiques (soit 45.5%) disent que ces activités n 'ont pas d 'effets négatifs sur leurs activités scolaires.

Comme le khi-carré calculé (2.69) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l .1 (3.84), nous admettons que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives et qu'elles sont dues au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 40 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	14	38.9	17	50	31	44.3
Non	22	61.1	17	50	39	55.7
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que14 élèves nouveaux sur 36 (soit 38.9%) et 17 élèves anciens sur 34 (soit 50%) affirment que les activités faites en dehors des heures de cours ont des effets négatifs sur leurs activités scolaires. Par contre ,22 nouveaux (soit 61.1%) et 17anciens (soit 50%) disent que ces activités n 'ont pas d 'effets négatifs sur leurs activités scolaires.

Comme le khi-carré calculé (0.84) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l .1 (3.84), nous admettons que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives et qu'elles sont dues au hasard de l'échantillonnage. Pour clôturer ce chapitre, signalons alors que les appréciations des élèves vis-à-vis du système d'encadrement sont différentes du fait qu'il y a ceux qui l'apprécient positivement et d'autres qui l'apprécient négativement.

CHAPITRE VI : L'IMAGE DE L'ECOLE SOUS CONVENTION CATHOLIQUE A REGIME D'INTERNAT CHEZ LES ELEVES

Dans ce chapitre notre attention est portée sur l 'appréciation générale de l 'école sous convention, l 'ambiance vécue par les élèves internes, le style de commandement utilisé par les éducateurs à l 'internat ainsi que les propositions des élèves pour que la vie à l 'internat dans une école sous convention catholique soit meilleure.

6.1. Appréciation générale de l'école sous convention

Dans ce point nous avons quatre Questions pouvant nous montrer comment les élèves apprécient de façon générale l 'école sous convention catholique.

Question 9 : Trouvez-vous que vous êtes libres ici à l 'école?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse

Tableau 41 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage (%)
Oui	6	8.6
Non	64	91.4
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 6 enquêtés sur 70 (soit 8.6%) disent qu'ils sont libres à leur école. Par contre, 64 enquêtés sur 70 (soit 91.4%) disent qu'ils ne sont pas libres à leur école.

Tableau 42 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	0	0	6	17.6	6	8.6
Non	36	100	28	82.4	64	91.4
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre qu'aucun enquêté du LNDJR sur 36 et 6 enquêtés du LSJR sur 34 (soit 17.6%) disent qu'ils sont libres à leur établissement. Par contre, tous les élèves du

LNDJR (soit 100%) et 28 du LSJR (soit 82.4%) disent qu'ils ne sont pas libres à leur établissement.

Le khi-carré calculé (7.13) étant supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l .1(3.84), nous admettons que les écarts observés sont statistiquement significatifs et qu'ils sont dus à la variable « Ecole d 'appartenance »

Nous déduisons du moins qu'au LNDJR tous les élèves sans exception trouvent qu'ils ne sont pas libres à leur établissement et ceci est justifié à titre d'exemple par les propos de ces élèves : *« Nous ne sommes pas libres car si on est libre, on fait ce qu'on veut mais ici dans notre école on nous oblige d 'aller prier et d 'aller dans les MAC, si non nous subissons des punitions. »* Dans le même ordre d 'idées un autre élève dit ce qui suit : « *Nous ne sommes pas libres car nous sommes comme des prisonniers, comme des esclaves. Nous faisons ce qu'elles veulent, nous n 'avons rien à leur proposer. »*

Signalons au contraire qu'au LSJR, il y a un pourcentage non négligeable d 'élèves (17.6%) qui disent qu'ils sont libres et voici la justification donnée par cet élève :

« Nous sommes libre car si tu as besoin même de rentrer à la maison la permission est reçue facilement et en plus de cela les sorties sont respectées au jour prévu pour elles. » Dans ce même sens, son camarade dit ceci : « *Oui car chaque élève est libéré dans ses croyances et aussi chaque élève a son droit d 'expression. »*

Tableau 43 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

AR / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	1	2.7	5	15.2	6	8.6
Non	36	97.3	28	84.8	64	91.4
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre qu'un seul enquêté catholique sur 37 (soit 2.7%) et 5 enquêtés non catholiques sur 33 (soit 15.2%) disent qu'ils sont libres à leur établissement. Par contre, 36 catholiques (soit 97.3%) et 28 non catholiques (soit 84.8%) disent qu'ils ne sont pas libres à leur établissement.

Le khi-carré calculé (3.64) étant inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l .1 (3.84), nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 44 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Fréquences / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	3	8.3	3	8.8	6	8.6
Non	33	91.7	31	91.2	64	91.4
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 3 élèves nouveaux sur 36 (soit 8.3%) et 3 élèves anciens sur 34 (soit 8.8%) disent qu'ils sont libres à leur établissement. Par contre, 33 nouveaux (soit 91.7%) et 31 anciens (soit 91.2%) disent qu'ils ne sont pas libres à leur établissement.
Le khi-carré calculé (0.19) étant inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l .1 (3.84), nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Question10 : Si vous trouvez que vous n 'êtes pas libres, que faudrait-il changer pour vous sentir plus libres ? Les réponses à cette question sont condensées dans le tableau suivant :

Tableau 45 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage(%)
Nous laisser faire ce que nous voulons	56	80
Ecouter nos opinions avant de prendre des décisions	40	57.1
Augmenter les moments de loisir	10	14.2
Changer le règlement scolaire	35	50
Ne pas trop nous enfermer comme des prisonniers	35	50
Augmenter le temps de repos	4	5.7
Donner le jour de porter des habits non uniformes	9	12.8

Ce tableau nous montre que 56 enquêtés sur 70 (soit 80%) souhaitent qu'on les laisse faire ce qu'ils veulent, 40 (soit57.1%) sur 70 souhaitent qu'on écoute leurs opinions avant de prendre des décisions, 10 (soit14.2%) sur 70 souhaitent qu'on augmente les moments de loisir, 35 (soi 50%) souhaitent qu'on change le règlement scolaire, 35 encore (soit 50 %) sur 70 souhaitent qu'on laisse top les enfermer comme des prisonniers, 4 (soit5.7%) souhaite qu'on augmente le

temps de repos, et enfin, 9 (soit12.8%) sur souhaitent qu'on donne le jour de porter des habits non uniformes.

Question 11 : Dans votre école, avez-vous peur d 'avoir un échec dans le cours de religion ?

Oui ☐ Non ☐

Pourquoi ?

Tableau 46 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage(%)
Oui	61	87.1
Non	9	12.9
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 61 enquêtés sur 70 (soit 87.1%) disent qu'ils ont peur d 'avoir un échec dans le cours de religion. Par contre, 9 enquêtés sur 70 (soit 12.9%) disent qu'ils n'ont pas peur d 'avoir un échec dans le cours de religion.

Tableau 47 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	31	86.1	30	88.2	61	87.1
Non	5	13.9	4	11.8	9	12.9
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 31 élèves du LNDJR (soit 86.1%) et 30 élèves du LSJR (soit 88.2%) disent qu'ils ont peur d 'avoir un échec dans le cours de religion. Par contre ,5 élèves du LNDJR (soit 13.9%) et 4 élèves du LSJR (soit 11.8%) disent q 'ils n 'ont pas peur d 'avoir un échec dans le cours de religion. Comme le khi-carré calculé (0.21) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.84), nous concluons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 48 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

AR / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	31	83.8	3O	90.9	61	87.1
Non	6	16.2	3	9.1	9	12.9
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre que 31 élèves catholiques (soit 83.8%) et 30 élèves non catholiques (soit 90.9%) disent qu'ils ont peur d 'avoir un échec dans le cours de religion. Par contre, 6 élèves catholiques (soit 16.2%) et 3 élèves non catholiques (soit 9.1%) disent qu'ils n'ont pas peur d 'avoir un échec dans le cours de religion. Comme le khi-carré calculé (0.90) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.84), nous concluons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau49 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	33	91.7	28	82.4	61	87.1
Non	3	8.3	6	17.6	9	12.9
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 33 élèves nouveaux (soit 91.7%) et 28 élèves anciens (soit 82.4%) disent qu'ils ont peur d 'avoir un échec dans le cours de religion. Par contre, 3 élèves nouveaux (soit 8.3%) et 6 élèves anciens (soit 17.6%) disent qu'ils n 'ont pas peur d 'avoir un échec dans le cours de religion. Comme le khi-carré calculé (1.42) est inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.84), nous concluons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs.

Question 12 :Avez-vous envie de quitter votre école pour aller étudier dans une autre école secondaire qui n'est pas sous convention ou à régime d'externat ?

Oui ☐ Non ☐ Justifiez votre réponse

Tableau 50 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (fo)	Pourcentage(%)
Oui	21	30
Non	49	70
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 21 enquêtés sur 70 (soit 30%) disent qu'ils ont envie de quitter leur école pour aller étudier dans une autre école secondaire non sous convention ou à externat. Par contre, 49 enquêtés (soit 70%) disent qu'ils n 'ont pas envie de quitter leur école pour aller étudier dans une autre école secondaire non sous convention ou à externat.

Tableau 51 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponse	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	15	41.7	6	17.6	21	30
Non	21	58.3	28	82.4	49	70
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 15 enquêtés du LNDJR sur 36 (soit 41.7%) et 6 du LSJR sur 34 (soit 17.6%) disent qu'ils ont envie de quitter leur école pour aller étudier dans une autre école secondaire qui n'est pas sous convention ou à régime d'externat. Par contre, 21 enquêtés du LNDJR (soit 58.3%) et 28 du LSJR (soit82.4%) disent qu'ils n 'ont pas envie de quitter leur école pour aller étudier dans une autre école secondaire qui n'est pas sous convention ou à régime d'externat.

Le khi-carré calculé (4.42) étant supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.84), nous admettons que les écarts observés sont statistiquement significatifs et qu'ils sont dus à la variable « Ecole d 'appartenance ».

Nous déduisons alors que les élèves du LNDJR (41.7%) plus que ceux du LSJR (17.6%) ont envie de quitter leur école pour aller étudier dans une autre école secondaire qui n'est pas sous convention ou à régime d'externat. Ainsi, cet élève du LNDJR s 'exprime en ces termes : *« Oui car nous avons* soif *de quitter ce méchant lycée et certains individus d 'ici.* » Mais ici, nous remarquons du mois en générale qu'un grand nombre d 'élèves des deux établissements

(70%) n 'ont pas envie de quitter leur école pour aller étudier dans une autre école secondaire qui n'est sous convention ou à régime d'externat et ceci pour des raisons diverses.

Voici par exemple les propos de ces élèves : L'un dit : « *Non car c 'est une école d 'excellence dans la transmission des connaissances. On y trouve par exemple des cas de distinction à l 'Examen d 'Etat.* » L'autre précise que « *non par ce que notre école n'exclut pas les élèves des autres religions.* »

Tableau 52 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

AR / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	14	37.8	7	21.2	21	30
Non	23	62.2	26	78.8	49	70
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre que 14 élèves catholiques sur 37 (soit 37.8%) et 7 élèves non catholiques sur 33 (soit 21.2%) disent qu'ils ont envie de quitter leur école pour aller étudier dans une autre école secondaire qui n'est sous convention ou à régime d'externat. Par contre, 23 catholiques (soit 62.2%) et 26 non catholiques (soit 78.8%) disent qu'ils n 'ont pas envie de quitter leur école pour aller étudier dans une autre école secondaire qui n'est pas sous convention ou à régime d'externat.

Le khi-carré calculé (2.38) étant inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.84), nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 53 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2 ans		≥3 ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Oui	10	27.8	11	32.4	21	30
Non	26	72.2	23	67.6	49	70
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 10 élèves nouveaux sur 36 (soit 27.8%) et 11 élèves anciens sur 34 (soit 32.4%) disent qu'ils ont envie de quitter leur école pour aller étudier dans une autre école secondaire qui n'est pas sous convention ou à régime d'externat.

Par contre, 26 nouveaux (soit 72.2%) et 23 anciens (soit 67.6%) disent qu'ils n 'ont pas envie de quitter leur école pour aller étudier dans une autre école secondaire qui n'est pas sous convention ou à régime d'externat.

Le khi-carré calculé (0.17) étant inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3.84), nous admettons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

6.2. L'ambiance vécue par les élèves internes

Dans ce point, nous avons deux Questions.

Question 13 :Pensez-vous que l'internat, surtout dans une école sous convention catholique est un endroit de :

- Contrainte ☐
- Epanouissement ☐

Justifiez votre réponse.

Tableau 54 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage(%)
Un endroit de contrainte	32	45.7
Un endroit d'épanouissement	38	54.3
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 32 enquêtés sur 70 (soit 45.7%) trouvent que l 'internat, surtout dans une école sous convention catholique est un endroit de contrainte.
Par contre, 38 sur 70 (soit 54.6%) trouvent que l 'internat, surtout dans une école sous convention catholique est un endroit d 'épanouissement.

Tableau 55 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Un endroit de contrainte	21	58.3	11	32.4	32	45.7
Un endroit d'épanouissement	15	41.7	23	67.6	38	54.3
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 21 enquêtés du LNDJR sur 36 (soit 58.3%) et 11 du LSJR (soit 32.4%) trouvent que l 'internat, surtout dans une école sous convention catholique est un endroit de contrainte. Par contre, 15 élèves du LNDJR (soit 41.7%) et 23 du LSJR (soit 67.6%) trouvent que l 'internat, surtout dans une école sous convention catholique est un endroit d 'épanouissement.

Le khi-carré calculé (4.68) étant supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3 .84), nous admettons que les différences observées sont statistiquement significatives et qu'elles sont dues à la variable « Ecole d 'appartenance ».

Nous déduisons que les élèves du LNDJR plus que ceux du LSJR trouvent que l 'internat, surtout dans une école sous convention est un endroit de contrainte. Voici alors les propos de ces élèves :

« C 'est un endroit de contrainte par ce que on ne se sent pas à l 'aise, nous ne faisons pas tout ce que nous souhaitons, surtout dans une école sous convention, c 'est grave avec les « sœurs ».

Dans le même ordre d'idées, son camarade dit ceci :

« C 'est un endroit de contrainte du fait que dans l 'internat il ya l 'obligation pour ceux qui ne sont pas catholiques de se conformer sur l 'horaire de prière des catholiques .Il ya ce que nous faisons par obligation encore que nous n 'acceptons pas. »

En effet ceux qui trouvent que l'internat est un endroit d'épanouissement avancent les raisons suivantes :

L'un déclare ceci : *« C 'est un endroit d'épanouissement car nous avons eu la chance d 'avoir la messe plusieurs fois par semaine. »* L'autre précise ceci : *« C 'est un endroit d'épanouissement du fait qu'on nous laisse le temps d 'aller prier selon l 'Eglise dans laquelle nous appartenons. »*

Tableau 56 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

AR / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Un endroit de contrainte	13	35.1	19	57.6	32	45.7
Un endroit d'épanouissement	24	64.9	14	42.4	38	54.3
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre que 13 élèves catholiques sur 37 (soit 35.1%) et 19 élèves non catholiques (soit 57.6%) trouvent que l 'internat, surtout dans une école sous convention catholique est un endroit de contrainte. Par contre, 24 catholiques (soit 64.9%) et 14 non catholiques (soit 42.4%) trouvent que l 'internat, surtout dans une école sous convention catholique est un endroit d 'épanouissement.

Le khi-carré calculé (3.51) étant inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3 .84), nous admettons que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives et qu'elles sont dues au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 57 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Un endroit de contrainte	13	36.1	19	55.9	32	45.7
Un endroit d'épanouissement	23	63.9	15	44.1	38	54.3
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 13 élèves nouveaux sur 36 (soit 36.1%) et 19 élèves anciens (soit 55.9%) trouvent que l 'internat, surtout dans une école sous convention catholique est un endroit de contrainte. Par contre, 23 nouveaux (soit 6 3.9%) et 15 anciens (soit 44.1%) trouvent que l 'internat, surtout dans une école sous convention catholique est un endroit d'épanouissement. Le khi-carré calculé (2.82) étant inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 1 (3 .84), nous admettons que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives et qu'elles sont dues au hasard de l 'échantillonnage.

Question14 : La nourriture qu'on vous donne est-elle suffisante en :

- Quantité ☐
- Qualité ☐
- Quantité et qualité ☐
- Pas suffisante dans l 'une ou l 'autre ☐

Tableau 58: Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage(%)
Suffisante en quantité	13	18.6
Suffisante en qualité	2	2.9
Suffisante en quantité et en qualité	5	7.1
Pas suffisante dans l 'une ou l 'autre	50	71.4
Total	70	100

Ce tableau nous montre que 13 enquêtés sur 70 (soit 18.6%) trouvent que la nourriture qu'on leur donne est suffisante en quantité, 2 (soit 2.9%) trouvent que la nourriture qu'on leur donne est suffisante en qualité, 5 (soit 7.1%) trouvent que la nourriture qu'on leur donne est suffisante en quantité et en qualité, et enfin, 50 (soit 71.4%) trouvent que la nourriture qu'on leur donne n 'est pas suffisante dans l 'une ou l 'autre.

Tableau 59 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Suffisante en quantité	11	30.6	2	5.9	13	18.6
Suffisante en qualité	2	5.6	0	0	2	2.9
Suffisante en quantité et en qualité	5	13.9	0	0	5	7.1
Pas suffisante dans l 'une ou l 'autre	18	50	32	94.1	50	71.4
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 11 enquêtés du LNDJR sur 36 (soit 30.6%) et 2 seulement du LSJR (soit 5.9%) trouvent que la nourriture qu'on leur donne est suffisante en quantité, 2 du LNDJR (soit 5.6%) seulement trouvent que la nourriture qu'on leur donne est suffisante en qualité, 5 du LNDJR (soit 13.9%) seulement trouvent que la nourriture qu'on leur donne est suffisante en quantité et en qualité, et enfin, 18 du LNDJR (soit 50%) et 32 du LSJR (soit 94.1%) trouvent que la nourriture qu'on leur donne n 'est pas suffisante ni en quantité ni en qualité.

Le khi-carré calculé (16.95) étant supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 3 (7.82), nous concluons que les écarts observés sont statistiquement significatifs et qu'ils sont dus à la variable « Ecole d 'appartenance ».

Nous déduisons que les élèves du LSJR plus que ceux du LNDJR trouvent que la nourriture qu'on leur donne n 'est pas suffisante ni en quantité ni en qualité. Voici par exemple les justifications de cet élève du LSJR : *« La nourriture qu'on nous donne n 'est pas suffisante ni en quantité ni en qualité : Pour le cas de quantité, on nous donne des aliments consommables à cinq personnes mais dont en réalité même trois personnes ne pourraient pas au moins être rassasiées. Pour le cas de qualité, on ne fait pas le triage tantôt des haricots, des maïs et du riz. Donc, on nous donne des aliments pleins de cailloux. On nous donne des aliments qui n 'ont pas d 'huile suffisant, du sel suffisant, … »*

Dans le même ordre d 'idées son camarade du L.N.D.J.R. donne la justification suivante : *« La nourriture qu'on nous donne n 'est pas suffisante dans l 'une ou l 'autre par ce qu'on nous donne un peu de quantité et encore qui ne sont pas riches en éléments nutritifs. »*

Tableau 60 : Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

A.R / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Suffisante en quantité	7	18.9	6	18.2	13	18.6
Suffisante en qualité	1	2.7	1	3	2	2.9
Suffisante en quantité et en qualité	2	5.4	3	9.1	5	7.1
Pas suffisante dans l 'une ou l 'autre	27	73	23	69.7	50	71.4
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre que 7enquêtés catholiques sur 37 (soit 18.9%) et 6 non catholique (soit 18.2%) trouvent que la nourriture qu'on leur donne est suffisante en quantité, 1 seul catholique (soit 2.7%) et 1 seul non catholique (soit 3%) trouvent que la nourriture qu 'on leur donne est suffisante en qualité, 2 catholiques (soit 5.4%) et 3 non catholiques (soit 9.1%) trouvent que la nourriture qu'on leur donne est suffisante en quantité et en qualité, et enfin, 27 catholiques (soit 73%) et 23 non catholiques (soit 69.7%) trouvent que la nourriture qu 'on leur donne n 'est pas suffisante ni en quantité, ni en qualité.
Le khi-carré calculé (1.11) étant inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 3 (7.82), nous concluons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 61 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Suffisante en quantité	8	22.2	5	14.7	13	18.6
Suffisante en qualité	0	0	2	5.9	2	2.9
Suffisante en quantité et en qualité	5	13.9	0	0	5	7.1
Pas suffisante dans l'une ou l'autre	23	63.9	27	79.4	50	71.4
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 8 élèves nouveaux sur 36 (soit 22.2%) et 5 élèves anciens (soit 14.7%) trouvent que la nourriture qu'on leur donne est suffisante en quantité, aucun élève nouveau et 2anciens (soit 5.9%) trouvent que la nourriture qu'on leur donne est suffisante en qualité, 5 nouveaux (soit13.9%) et aucun ancien trouvent que la nourriture qu'on leur donne est suffisante en quantité et en qualité, et enfin, 23 nouveaux (soit 63.9%) et 27 anciens (soit 79.4%) trouvent que la nourriture qu'on leur donne n 'est pas suffisante ni en quantité, ni en qualité.

Le khi-carré calculé (8.60) étant supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et au d.l. 3 (7.82), nous concluons que les écarts observés sont statistiquement significatifs et qu'ils sont dus à la variable « Ancienneté » . Ici, les élèves anciens plus que les nouveaux trouvent que la nourriture qu'on leur donne n 'est pas suffisante ni en quantité ni en qualité. Voici alors les propos de cet élève : *« La nourriture qu'on nous donne n 'est*

pas suffisante ni en quantité ni en qualité car on nous donne une nourriture très diminuée et mal préparée. »

6.3. Le style de commandement adopté par les éducateurs à l'internat

Dans ce sous point nous avons deux questions se rapportant sur le jugement des élèves de leurs autorités ainsi que le meilleur type d 'autorité préférés par les élèves à l 'internat.

Question15 : Comment sont les autorités de votre établissement ?

-Ils prennent des décisions sans écouter vos opinions (Ivyiyumviro) ☐

-Ils écoutent vos opinions avant de prendre des décisions ☐

-Ils vous laissent faire tout ce que vous voulez ☐

Tableau 62: Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage (%)
Ils prennent des décisions sans écouter nos opinions	39	55.7
Ils écoutent nos opinions avant de prendre des décisions	31	44.3
Ils nous laissent faire tout ce que nous voulons	0	0
Total	70	70

Ce tableau nous montre que 39 enquêtés sur 70 (soit 55.7%) disent que les autorités prennent des décisions sans écouter leurs opinions, 31 enquêtés (soit 44.3%) disent que les autorités écoutent leurs opinions avant de prendre des décisions et enfin, aucun ne dit que les autorités les laissent faire tout ce qu'ils veulent.

Tableau 63 : Répartition des réponses selon la variable « Ecole d 'appartenance »

EA / Réponses	LNDJR		LSJR		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Ils prennent des décisions sans écouter nos opinions	26	72.2	13	38.2	39	55.7
Ils écoutent nos opinions avant de prendre des décisions	10	27.8	21	61.8	31	44.3
Ils nous laissent faire tout ce que nous voulons	0	0	0	0	0	0
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 26 enquêtés du LNDJR sur 36 (soit 72.2%) et 13 du LSJR (soit 38.2%) disent que les autorités scolaires prennent des décisions sans écouter leurs opinions, 10 du LNDJR (soit 27.8%) et 21 du LSJR (soit 61.8%) disent que les autorités écoutent leurs opinions avant de prendre des décisions et enfin, aucun des deux établissements ne dit que les autorités les laissent faire tout ce qu'ils veulent.

Le khi-carré calculé (8.13) étant supérieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et d.l. 2 (5.99), nous concluons que les écarts observés sont statistiquement significatifs et qu'ils sont dus à la variable « Ecole d 'appartenance ». Nous déduisons que les élèves du LNDJR plus que ceux du LSJR disent que les autorités prennent des décisions sans écouter leurs opinions.

Donc, les écoles tenues par les religieux sont plus flexibles au niveau de la concertation mais au contraire, les écoles tenues par les religieuses sont taxées de « rigides ».Nus avons remarqué que le commandement qualifié d'autoritaire occupe la première place chez les religieuses (voir tableau ci haut).Il s'avère alors nécessaire de signaler que le dialogue ne doit pas être négligé dans une institution scolaire à régime d'internat car il est un instrument incontournable dans la prévention des conflits et pour ce, il reste une voie incontournable pour les autorités scolaires envie de comprendre les éduqués.

Tableau 64: Répartition des réponses selon la variable « Appartenance religieuse »

A R / Réponses	EC		ENC		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Ils prennent des décisions sans écouter nos opinions	24	64.9	15	45.5	39	55.7
Ils écoutent nos opinions avant de prendre des décisions	13	35.1	18	54.5	31	44.3
Ils nous laissent faire tout ce que nous voulons	0	0	0	0	0	0
Total	37	100	33	100	70	100

Ce tableau nous montre que 24 élèves catholiques sur 37 (soit 64.9%) et 15 non catholiques (soit 45.5%) disent que les autorités prennent des décisions sans écouter leurs opinions, 13 catholiques (soit 35.1%) et 18 non catholiques (soit 54.5%) disent que les autorités écoutent leurs opinions avant de prendre des décisions et enfin, aucun des deux catégories d 'élèves ne dit que leurs autorités les laissent faire tout ce qu'ils veulent.

Le khi-carré calculé (2.74) étant inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et d.l. 2 (5.99), nous concluons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Tableau 65 : Répartition des réponses selon la variable « Ancienneté »

Ancienneté / Réponses	≤2ans		≥3ans		Total	
	Fo	%	Fo	%	Fo	%
Ils prennent des décisions sans écouter nos opinions	18	50	21	61.8	39	55.7
Ils écoutent nos opinions avant de prendre des décisions	18	50	13	38.2	31	44.3
Ils nous laissent faire tout ce que nous voulons	0	0	0	0	0	0
Total	36	100	34	100	70	100

Ce tableau nous montre que 18 nouveaux sur 36 (soit 50%) et 21 anciens (soit 61.8%) disent que les autorités scolaires prennent des décisions sans écouter leurs opinions, 18 nouveaux (soit 50%) et 13 anciens (soit 38.2%) disent que les autorités écoutent leurs opinions avant de prendre des décisions et enfin, aucun des deux catégories d 'élèves ne dit que les autorités les laissent faire tout ce qu'ils veulent.

Le khi-carré calculé (1.08) étant inférieur au khi-carré lu dans la table au seuil de probabilité 0.05 et d.l. 2 (5.99), nous concluons que les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs et qu'ils sont dus au hasard de l 'échantillonnage.

Question16 : Au sein de votre internat, quel type d 'autorité préfériez-vous ?

-Celui qui prend des décisions sans écouter vos opinions ☐
-Celui qui écoute vos opinions avant de prendre des décisions ☐
-Celui qui vous laisse faire tout ce que vous voulez ☐

Tableau 66 : Répartition globale des réponses

Fréquences / Réponses	Effectif (Fo)	Pourcentage (%)
Celui qui prend des décisions sans écouter nos opinions	0	0
Celui qui écoute nos opinions avant de prendre des décisions	70	100
Celui qui nous laisse faire tout ce que nous voulons	0	0
Total	70	100

La lecture de ce tableau nous montre que 100% de nos enquêtés préfèrent l'autorité qui écoute leurs opinions avant de prendre des décisions. Et pour ce, il est inutile de faire la répartition des réponses selon les différentes variables. Ils avancent à titre d'exemples les raisons suivantes :

- *« Parce que pour prendre une décision, il faut d 'abord dialoguer avec ceux sur qui on veut prendre la décision afin d 'entendre leurs opinions. »*
- *« Parce qu'elles peuvent prendre des décisions défavorables pour nous et ça provoque de la colère et même des fois il ya de l 'injustice. »*

A ce sujet, COURTOIS (1980, p.106) donne des conseils en disant qu' : *« au fur et à mesure que l'enfant grandit, mieux vaut agir sous forme de suggestions que sous forme ordres impératifs. L'éducateur doit comprendre le besoin d'activités et de liberté de l'enfant. A force d'intervenir sans cesse pour empêcher les enfants d'agir quelque peu à leur guise, on finit par rendre l'autorité insupportable.* »

6.4. Les propositions des élèves pour que la vie à l 'internat soit meilleure

Question17 : Que proposez-vous **aux autorités,** sur **le règlement** et **sur l'horaire des activités** pour que votre vie à l 'internat soit meilleur ? (Enumérez au moins trois éléments) Pour cette Question, les propositions des élèves d 'emblée sont les mêmes partout. En effet, sur les deux établissements les propositions qui sont revenues très souvent ont été les suivantes :

Tableau 67: Propositions des élèves aux autorités scolaires.

Fréquences / **Propositions des élèves**	**Fo**	**%**
Ecouter nos opinions avant de prendre des décisions	70	100
Nous traiter comme leurs propres enfants	28	40
Augmenter la quantité mais aussi la qualité d 'aliments	60	85.7
Appliquer la justice envers tous les élèves mais aussi envers nos visiteurs	34	48.6
Eviter de forcer les élèves d 'aller dans les prières et dans les MAC, du moins respecter la liberté des élèves	40	57.1
Donner aux élèves le moment favorable de faire ce qu'ils veulent	37	52.9
Avoir l 'esprit de tolérance pour quelques fautes,	20	28.6

Tableau 68: Propositions des élèves sur le règlement

Fréquences / Les propositions des élèves	Fo	%
Actualiser le règlement mais aussi le respecter	32	45.7
Donner des corvées à la place du retrait des points	15	21.4
Afficher le règlement dans chaque classe et l 'expliquer aux élèves	38	54.9
Supprimer le point qui dit qu 'aucun élève ne peut porter le téléphone à l 'Ecole,	56	80

Tableau 69: Propositions des élèves sur l'horaire des activités

Fréquences / Les propositions des élèves	Fo	%
Supprimer les travaux d'entretien de samedi	45	64.9
Insérer sur l'horaire le moment de loisir et chaque fois le respecter ainsi que le moment d'accueillir les visiteurs	33	47.1
Ne pas trop surcharger l'horaire	32	55.7
Augmenter le temps de repos	8	11.4
Augmenter le moment de faire l'étude	15	21.4
Diminuer les moments des travaux d'entretien	42	60

En observant ces trois tableaux, nous remarquons que la totalité des élèves souhaitent que les autorités scolaires écoutent leurs opinions avant de prendre des décisions, la grande partie des enlèves proposent sur le règlement scolaire la suppression du point qui dit qu'un élève ne peut porter le téléphone à l'école alors que sur l'horaire des activités, ils proposent la diminution des moments des travaux d'entretien surtout ceux de samedi.

CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS

Au terme de notre travail de recherche, il convient de rappeler que nous nous étions fixés l'objectif d'analyser **les opinions des élèves du cycle supérieur des Lycées sous convention catholique à régime d'internat sur leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique.**
Il s'avère aussi nécessaire de retracer brièvement la démarche qui nous a conduit à cette étape pour enfin confronter les résultats de notre investigation aux hypothèses de recherche. Dans un premier temps, après avoir longuement réfléchie sur notre sujet de recherche et déterminé ses contours, nous nous sommes patiemment inspirés des divers ouvrages et documents ayant un rapport, directement ou indirectement avec ce sujet et ce sont ces ouvrages qui nous ont conduits à l'élaboration du support théorique général. Ainsi, voici la démarche que nous avons suivie : Après avoir introduit notre sujet, justifié et délimité le champ de recherche, nous avons défini les termes clés, fait un point sur quelques considérations sur l'internat scolaire et sur les écoles sous conventions au BURUNDI. Dans cette partie même, nous avons énoncé la problématique, les hypothèses et les variables de recherche.
Au sujet de la méthode, nous avons décrit la population d'enquête à l'intérieur de laquelle nous avons tiré notre échantillon ainsi que la méthode de recherche qu'est la méthode quantitative et le mode de traitement des données qu'est le test du khi- carré et avons expliqué brièvement notre instrument de recherche qu'est le Questionnaire écrit sans passer sous silence que nous avons mené la pré-enquête avant de faire l'enquête proprement dite.

Par contre, la deuxième partie a consisté à la présentation, analyse de données et interprétation des résultats et ceci dans le but de vérifier si nos hypothèses de recherche ont été confirmées ou infirmées ou bien nuancées. Cette dernière partie comporte deux thèmes principaux présentés dans ce travail comme des chapitres :

- **Le système d'encadrement tel qu'apprécié par les élèves ;**
- **L'image de l'école sous convention catholique à régime d'internât chez les élèves internes.**

Ainsi, après avoir dépouillé les réponses données par nos enquêtés, les présenter dans des tableaux et les analyser, nous avons remarqué ce qui suit :
Notre première hypothèse opérationnelle qui cherchait à vérifier si les élèves anciens plus que les nouveaux auraient des opinions négatives face à leurs condition de vie pédagogique dans les Lycées sous convention catholique à régime d 'internat a été nuancée car que ce soit les élèves anciens ou les nouveaux, il y a ceux qui ont des opinions négatives sur leurs conditions de vie pédagogique dans leur école et d 'autres qui en ont des opinions positives.

En outre, la deuxième qui cherchait à vérifier si les élèves catholiques plus que les non-catholiques apprécieraient positivement leur condition de vie psychosociale dans les Lycées sous convention catholique à régime d'internat a été infirmée parce que le constat a été qu'un grand nombre d'élèves catholiques apprécieraient au contraire négativement leurs conditions de vie psychosociale.

Enfin, la dernière hypothèse opérationnelle qui cherchait à vérifier si les élèves des Lycées sous convention catholique à caractère non mixte plus que ceux des Lycées à caractère mixte apprécieraient négativement leurs conditions de vie psychosociale dans les dites écoles a été confirmée car les élèves du LNDJR apprécient en grande partie négativement leurs conditions de vie psychosociale alors que ceux du LSJR les apprécient positivement.

En définitive, compte tenu des décisions prises à l'endroit de la première, deuxième et troisième hypothèse opérationnelle, nous déduisons que notre hypothèse générale qui cherchait à prouver si les élèves internes des Lycées sous convention catholique à régime d'internat apprécieraient négativement leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique a été nuancée car les résultats de l'enquête nous ont montré que les élèves des écoles secondaires sous convention catholique à régime d'internat apprécient différemment leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique.

En fin de compte, nous ne pouvons pas prétendre avoir touché tous les points qui s'imposent à ce sujet raison pour laquelle nous invitons d'autres chercheurs de nous compléter ou de mener une étude sur le sujet intitulé : « **Etude comparative des conditions de vie des élèves internes dans les Lycées sous convention et celles des élèves internes dans les Lycées non sous convention.** »

Au bout de ce travail, il importe de donner quelques suggestions au Gouvernement, aux responsables des écoles secondaires sous conventions catholiques et aux élèves qui étudient dans ces écoles.

➢ **Au Gouvernement, nous suggérons** :

- Si possibilité y a-t-il de revoir le budget donné aux écoles à régime d 'internat dans le but d'assurer la bonne alimentation des élèves ;
- D'actualiser le règlement scolaire car le monde évolue, surtout le point qui interdit aux élèves de porter des téléphones à l 'école.

➢ **Aux responsables des Lycées sous convention catholique, nous suggérons de**:

- respecter chaque fois les libertés des élèves sans distinction de leurs appartenances religieuse ;
- écouter chaque fois les opinions des élèves avant de prendre des décisions
- ne pas trop surcharger l 'horaire des activités car ça risque d'avoir des conséquences néfastes sur les résultats scolaires des élèves ;
- prendre les élèves comme leurs propres enfants et avoir l 'esprit de tolérance pour certaines fautes qui ne sont pas trop graves.

➢ **Aux élèves, nous suggérons de** :

- veiller au respect du règlement qui leur régi à l 'internat et en cas d 'incompréhension demander des éclaircissements aux responsables de l'établissement avant d 'adopter d 'autres voies comme par exemple la grève ;
- avoir quelques fois confiance en leurs éducateurs.

BIBLIOGRAPHIE

AHISHAKIYE, J.M. (2010*). Points de vue des enseignants sur la gestion pédagogique des écoles secondaires sous convention catholique du Burundi*. Bujumbura : U.B, F.P.S.E.

B.O.B. (1991).*Ordonnance Ministérielle 620/194 du 25 Juin 1991 portant fonctionnement et organisation des Etablissements d'Enseignement Secondaire public.* Bujumbura.

BADIN, P. (1977). *Aspects psychosociaux de la personnalité*. Paris: P.U.F.

BIROU, A. (1969). *Vocabulaire pratique des sciences sociales*. Paris : les éditions ouvrières.

BROWN, J.A.C. (1961). *Psychologie sociale de l'industrie*. Paris : E.P.I.

COURTOIS, G. (1980). *L'art d'élever les enfants d'aujourd'hui*. Paris : Fleurs.

CROS, L. (1970). *L'école nouvelle témoigne*. Paris : Colin.

DAVAL, R. et al. (1967). *Traité dė psychologie sociale*. Paris : P.U.F.

DE LANDSHEERE, G. (1976). *Introduction à la recherche en éducation.* Paris : Armand-Colin.

Décret- Loi №1/ du 13 Juillet 1989, article 13.

EMONET, P. (1966). *Philosophie de l'homme*. Editions saint Paul : Fribourg, suisse.

Encyclopaedia Universalis. (1980). V2, Paris.

FOULQUIE, P. (1971). *Dictionnaire de la langue pédagogique.* Paris : P.U.F.

GLOTON, R. (1974). *L'autorité à la dérive*. Paris : Casterman.

HOTYAT, F. (1973). *Dictionnaire encyclopédique de pédagogie*. Bruxelles: Editions Labor.

IDEM. (1988). *Opinion et changement d'opinion*. Paris : E.S.F.

IRAKIZA, G. (2013).*Style d'autorité d'un directeur d'internat et son impact sur la discipline à l'école.* BUJUMBURA : UB, FPSE.

JAVEAU, C. (1972). *L'enquête par le questionnaire*. Bruxelles : E.U.B.

MONTEL, J. M. (1989). *Eduquer et former. Perspectives psychosociales.* Grenoble : PUG.

JORGENSEN, M. (1977). *Un lycée aux lycéens : le lycée expérimental d'OLSO*. Paris : Cerf.

KAGABO, I(1987). *Les difficultés d'implantation de l'Islam et des écoles coraniques, in les voies de l'Islam en Afrique Orientale.* Paris : Karthala.

KI-ZERBO, J. (1990). *Eduquer ou périr*. Paris : Ed. Harmattan, Unicef, UNESCO.

KWIZERA, R(2010). *Système de gestion des écoles secondaires sous convention Pentecôtiste au Burundi.* Bujumbura : U.B, F.P.S.E.

LAFON, R. (1991). *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*. Paris : P.U.F.

LALEAULT, D. et GREGOIRE, J. (2000). *Introduction aux théories des tests en sciences Humaines*. Bruxelles : Boeck. *Le Petit Robert de la langue française*. (2010).

LEIF, J. et DELAY, J. (1968). *Psychologie et Education*. Paris : Fernand-Nathan.

LEON, A. (1973). *Manuel de psychopédagogie expérimentale*. Paris : P.U.F.

M.E.P.S. (1991). *Recueil des Lois et Règlements de l'Enseignement Primaire et Secondaire*. Bujumbura : R.P.P.

MIALARET, G. et PHAM, D. (1967). *Statistique à l'usage des éducateurs*. Paris : P.U.F.

MUCCHIELLI, R. (1973). *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale. Connaissance du Problème,* Paris, E.S.F.

MUCCHIELLI, R. (2004). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en Sciences humaines*. Paris : Armand Colin.

NEIL, A.S. (1975). *La liberté, pas l'anarchie. Réflexion sur l'éducation et l'expérience de Summerhill*. Paris :Payot

NIYONGABO, J. (2 (2005-2006).*Cours de statistique2.*Bujumbura : U.B, F.P.S.E.

NIYONGABO, J. (2004-2005). *Cours de statistique 1.*Bujumbura : U.B, F.P.S.E.

NIYONKURU, I. (1979). *Le problème de la discipline et l'éducation dans les internats de l'Enseignement secondaire.* Bujumbura : U.B, F.P.S.E.

NKUNZIMANA, P. (2004-2005). *Cours de psychosociologie 2ème candidature.* Bujumbura : U.B, F.P.S.E.

NTAWURISHIRA, L. (1999). *L'évolution pédagogique et la société. Cours d'Histoire de l'Education* 1ère candidature. Bujumbura : U.B, F.P.S.E.

NTUKAMAZINA, I. (2007*). La place des écoles sous convention catholique dans le système éducatif burundais*. Bujumbura : U.B, F.P.S.E.

SURURU, A. (2005-2005). *Cours de civisme 1ère candidature.* Bujumbura : U.B, F.P.S.E.

SYNDERS, G. (1975). *Pédagogie progressiste*. Paris : P.U.F.

WEISS, D. (1980). *Relation industrielle : le travail et l'organisation, l'individu et le collectif.* Paris : Sirey.

ANNEXES

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DE PSYCOLOGIE
ET DES SCIENCES
DE L'EDUCATION

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Chers élèves,

Le présent questionnaire vous est adressé dans le but de rassembler des données indispensables à la réalisation de notre travail de fin d'études universitaires.

Etant donné que notre travail se rapporte aux « **opinions des élèves du cycle supérieur des lycées sous convention Catholique à régime d'internat sur leurs conditions de vie psychosociale et pédagogique** »,nous avons préféré de recourir à vous du fait que nous estimons que vous êtes les mieux indiqués pour nous fournir des renseignements les plus fiables relatifs à l'appréciation de votre condition psychosociale et socio-pédagogique dan votre école.

D'emblée, toutes les réponses que vous donnerez sont bonnes. Ainsi, pour vous garantir l'anonymat des réponses que vous donnerez, ne marquez pas votre nom sur la feuille de réponse. Et au cas où la place réservée aux réponses s'avèrerait insuffisante, vous pourrez utiliser le verso de la feuille tout en indiquant le numéro de la feuille de la question.

Assuré de votre franche collaboration, nous vous adressons nos remerciements anticipés.

NYAWENDA Godelième
Etudiante (Mémorande) de la F.P.S.E

I. IDENTIFICATION DU REPONDANT

-Etablissement.....

-Temps passé dans l'établissement (Ancienneté) :

a) 3ans ou plus ☐ b) Inférieur ou égal à 2 ans ☐

-Appartenance religieuse :

a) Catholique ☐ b) Non-Catholique ☐

II.QUESTIONS

1. Pour vous, vos encadreurs de discipline sont-ils perçus comme des substituts des parents ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

2. Que pensez-vous de la discipline dans votre établissement ?

- Trop sévère ☐
- Assez sévère ☐
- Insuffisante, laisser –aller ☐

Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

3. Comment appréciez-vous vos relations avec les partenaires éducatifs à l'internat (Directeur d'Internat, les encadreurs) ?

- Très bonnes ☐
- Bonnes ☐
- Moyennement bonnes ☐
- Moins bonnes ☐

Expliquez votre choix.

.....

.....

.....

4. Dans votre école, bénéficiez –vous convenablement les moments de sorties et d'accueillir les visiteurs ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

5. Toute personne qui vient chercher un élève reçoit –elle facilement cet élève ?

Oui ☐ Non ☐

Si non, justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

6.a) Dans votre établissement, bénéficiez-vous convenablement des moments de détente comme la musique ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

b) Jugez-vous très nécessaire ce moment de musique ?

Oui ☐ Non ☐

Pourquoi ?

.....

.....

.....

7. L'organisation générale de l'horaire hebdomadaire des activités à l'Internat (Petit déjeuner, déjeuner, diner, activités de propreté, épluchage, support, club, prière, ect. vous satisfait-elle ?

- Très satisfait(e) ☐
- Satisfait(e) ☐
- Peu satisfait (e) ☐
- Pas du tout satisfait(e) ☐

Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

8. Croyez-vous que ces activités faites en dehors des heures de cours peuvent avoir des effets négatifs sur vos activités Scolaires ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse

.....

.....

.....

9. Trouvez-vous que vous êtes libres ici à l'école ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

10. Si vous trouvez que vous n'êtes pas libres, que faudrait-il changer pour vous sentir plus libres ?

.....

.....

.....

11. Dans votre école, avez-vous peur d'avoir un échec dans le cours de religion ?

Oui ☐ Non ☐

Justifiez votre réponse

.....

.....

.....

12. Avez –vous envie de quitter votre école pour aller étudier dans une autre école secondaire non sous convention ou à externat ?

Oui ☐ Non ☐

Pourquoi ?

.....

.....

.....

13. Pensez-vous que l'Internat, surtout dans une école sous convention Catholique est un endroit de :

- Contrainte ☐
- Epanouissement ☐

Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

14. La nourriture qu'on vous donne est-elle suffisante en :

- Quantité ☐
- Qualité ☐
- Quantité et qualité ☐
- Pas suffisante dans l'une ou l'autre ☐

Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

15. Comment sont les autorités de votre établissement ?

- Ils prennent des décisions sans écouter vos opinions (Ivyiyumviro) ☐
- Ils écoutent vos opinions (Ivyiyumviro) avant de prendre des décisions ☐
- Ils vous laissent faire tout ce que vous voulez ☐

16. Au sein de votre Internat, quel type d'autorité préfériez-vous ?

- Celui qui prend des décisions sans écouter vos opinions ☐
- Celui qui écoute vos opinions avant de prendre des décisions ☐
- Celui qui vous laisse faire tout ce que vous voulez ☐

 Pourquoi ?

.....

.....

.....

17. Que proposez-vous **aux autorités**, sur **le règlement** et **sur l'horaire des activités** pour que votre vie à l'Internat soit meilleure. (Enumérez au moins trois éléments)

1°. Aux autorités

.....

.....

.....

2°. Sur le règlement

.....

.....

.....

3°. Sur l'horaire des activités

.....

.....

.....

Merci!